This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 103 258 547

MOCH

Ce Que Coute la Paix Armee et Commet en Finir 1900

182
58.5

HARVARD
LAW
LIBRARY

182
58.5

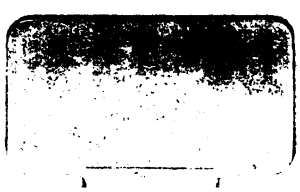

834

Ce que coûte la Paix armée et comment en finir

Rapport

Rédigé pour le

Congrès international du Commerce et de l'Industrie

par

Gaston MOCH

Ancien Capitaine d'Artillerie

Prix : 1 franc

Paris

Au Bureau Français de la Paix

6, rue Favart, 6

1900

CE QUE COUTE LA PAIX ARMÉE

ET

COMMENT EN FINIR

CE QUE COUTE LA PAIX ARMÉE

ET

COMMENT EN FINIR [1]

« ... Les préjugés, les rancunes qui nous divisent, n'ont-ils pas déjà trop duré ?

« La rivalité des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation ?

« Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés ?

« Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces ?

« Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses ?... »

NAPOLÉON III, *5 novembre 1863.*

« ... Les charges financières, suivant une marche ascendante, atteignent la prospérité publique dans sa source. Les forces intellectuelles et physiques des peuples, le travail et le capital, sont en majeure partie détournés de leur application naturelle et consumés improductivement.

« Des centaines de millions sont employés à acquérir des engins de destruction effroyables qui, considérés aujourd'hui comme le dernier mot de la science, sont destinés à perdre demain toute valeur par suite de quelque nouvelle découverte dans ce domaine. La culture nationale, le progrès économique et la production des richesses se trouvent paralysés ou faussés dans leur développement...

« Les crises économiques, dues en grande partie au régime des armements à outrance et au danger continuel qui gît dans cet amoncellement de matériel de guerre, transforment la paix armée de nos jours en un fardeau écrasant, que les peuples ont de plus en plus de peine à porter ... »

NICOLAS II, *12-24 août 1898.*

I

Introduction

On ne trouverait assurément personne pour nier la déplorable influence qu'exercent sur le développement du commerce et de l'industrie les armements dont l'Europe est écrasée. A ce point de vue comme à tant d'autres, l'abolition de

(1) Le sujet proposé au rapporteur par la Commission d'organisation du *Congrès international du Commerce et de l'Industrie* était intitulé : « De l'influence des lois militaires des principaux pays sur le développement du commerce et de l'industrie. »

On trouvera dans l'introduction de ce travail les raisons qui ont déterminé l'auteur à modifier ce titre.

la paix armée, l'institution de « la paix » tout court, est sans aucun doute le problème le plus urgent qui s'impose à l'attention; elle est le problème par excellence, celui dont la solution contient en germe la solution de tous les autres problèmes sociaux, celui que nous devons, sous peine de mort, avoir résolu définitivement dès les premières années dn vingtième siècle.

Mais, d'une part, le développement commercial et industriel d'un pays quelconque est la résultante d'un nombre prodigieux de facteurs, inextricablement enchevêtrés et réagissant les uns sur les autres, et que parfois on ne peut discerner qu'en remontant assez loin dans le passé, ou bien en portant une investigation attentive dans des domaines intellectuels et moraux qui semblent très éloignés de celui des affaires; et si, d'autre part, la législation militaire compte parmi les plus importants de ces facteurs, elle est loin d'être un des plus simples. Tout au contraire, elle forme un ensemble extrêmement complexe, très différent d'un pays à l'autre, et tel qu'on ne saurait aisément ni prévoir l'effet que telle ou telle de ses dispositions exercera sur le commerce et l'industrie, ni même le discerner nettement après coup.

Aussi ne me semble-t-il pas qu'il soit possible de traiter, dans les termes suivant lesquels il a été posé, le problème dont on a bien voulu me confier l'étude. Pour le faire avec quelques chances de succès, il faudrait pouvoir isoler successivement les éléments dont on voudrait apprécier l'action, et considérer cette dernière s'exerçant sur des milieux comparables; il faudrait par exemple pouvoir étudier deux nations dont les législations militaires ne diffèreraient que sur un point particulier; et encore, les conclusions auxquelles on aboutirait n'auraient-elles quelque valeur que si ces nations se trouvaient dans des conditions identiques en ce qui concerne tous les facteurs de leur puissance industrielle et commerciale, autres que leurs législations militaires. Et l'on conçoit que cela est impossible.

Une autre considération m'empêchera de m'en tenir aux termes du programme proposé.

On peut assurément considérer un détail déterminé de

l'organisation d'une armée, et en rechercher la réaction sur l'état économique du pays. Mais cette étude est, par définition même, purement nationale. L'intérêt peut en être grand pour les citoyens de la nation considérée ; mais il est nul pour les autres, chez qui la question ne se pose même pas. Il ne me semble donc pas qu'il y ait là matière à discussion pour un Congrès international, qui ne peut se préoccuper que de questions d'ordre général, international.

Au reste, les diverses parties de la législation militaire exercent sur le développement d'un pays des actions dont le sens et les répercussions peuvent être fort malaisés à déterminer, et qui affectent même parfois d'une manière contradictoire des intérêts également respectables.

Ainsi, un industriel qui a de grands intérêts outre-mer me signalait, en vue de la présente étude, la déplorable influence que l'article 50 de la loi de recrutement de 1889 exerce sur le commerce français d'exportation. On sait en effet que le Français résidant à l'étranger « peut », s'il a émigré avant l'âge de dix-neuf ans, être dispensé du service militaire; mais dans ce cas, il est tenu de rester au dehors jusqu'à l'âge de trente ans, sans pouvoir rentrer accidentellement en France pour plus de trois mois, sous peine d'être immédiatement incorporé. Or, toute considération de famille à part, un Européen résidant outre-mer a impérieusement besoin de venir rétablir sa santé, tous les deux ou trois ans, par un séjour assez long au pays natal. Cette disposition crée donc les plus grandes difficultés aux négociants et aux industriels qui veulent nouer ou entretenir des relations avec l'étranger; ils ne peuvent envoyer au dehors que des hommes libérés du service militaire, c'est-à-dire âgés en général de vingt-quatre ans; et, à cet âge, un homme n'accepte pas volontiers une situation de débutant et un changement d'existence qui l'auraient tenté quelques années plus tôt, en entrant dans la carrière commerciale. Sous ce rapport, la législation militaire allemande est beaucoup plus favorable au commerce d'exportation.

J'objectai que c'était là un point bien spécial, de nature

à intéresser un Congrès national de l'industrie et du commerce français, mais non un Congrès international ; qu'au surplus, avant 1889, notre loi de recrutement était moins draconienne, et que pourtant les Français n'émigraient pas ; que par conséquent notre défaut d'émigrants, si préjudiciable à notre commerce extérieur, était dû à des causes générales ; et que la loi de 1889 était simplement venue se superposer à ces causes, précisément quelques années avant que l'exemple de certaines autres nations vînt réveiller chez nous le goût des entreprises lointaines.

Or, quelques jours plus tard, le journal le *Temps* contenait un article exposant en détail les revendications de l'Union coloniale, qui a organisé en 1896 un pétitionnement contre la loi de 1889. L'article 50 de cette loi, précisément, y est représenté comme une prime à l'émigration dans les pays étrangers d'outre-mer, au détriment de nos colonies !

Par cet exemple, qui porte sur un seul article d'une seule loi, on voit quel problème serait l'étude détaillée de l'influence « des lois militaires des principaux pays » sur le développement du commerce et de l'industrie.

Il faut bien reconnaître, enfin, que les résultats pratiques d'une semblable étude seraient peu en rapport avec sa difficulté. Le mal dont souffre l'Europe entière est trop grave, trop profondément enraciné, trop général, pour qu'il puisse être, je ne dirai pas aboli, mais seulement enrayé dans son développement par des mesures de détail. Que l'on modifie telle ou telle disposition de nos lois militaires pour donner satisfaction aux vœux d'une catégorie déterminée de commerçants ou d'industriels, et nous n'en courrons pas moins à la ruine. En admettant que nous échappions à la plus épouvantable des guerres générales, c'est-à-dire à la mort violente, nous allons droit à la décadence commerciale et industrielle et à la banqueroute, c'est-à-dire à la mort par consomption Et cette constatation s'applique aussi bien aux nations récemment formées, encore au début de leur développement économique, qu'à celle qui les ont précédées, et dont les réserves sont plus considérables. Les unes peuvent

avoir plus de confiance dans leur ardeur, dans leur soif d'expansion productrice, les autres dans leurs richesses acquises ; mais toutes sont également condamnées, si elles ne renoncent pas à bref délai à leurs errements actuels.

Le moment est donc venu des résolutions viriles. Il faut avoir le courage de regarder en face le problème du militarisme, dans toute son ampleur. Il faut dresser le bilan de cette folie sans précédent, et donner la plus large publicité aux résultats qu'on trouvera, comme aux menaces qu'on y reconnaîtra pour l'avenir. Il faut avoir le courage de s'avouer à soi-même et de faire reconnaître aux peuples que la situation est d'une gravité telle, que ce n'est pas dans de petites réformes de détail que l'on peut trouver un remède, ou seulement un allègement à tant de maux, mais que le devoir de tout bon citoyen est de crier : « Bas les armes ! »

C'est à ce réquisitoire qu'est consacré le présent essai.

II

Point de vue moral de la question

Nous n'avons à nous occuper ici de la paix armée qu'au point de vue économique : ce que nous recherchons, c'est à quel degré les facultés productrices des peuples de l'Europe sont restreintes par la préparation à la guerre.

Néanmoins, il est nécessaire de faire une brève allusion au côté moral de la question. S'il était démontré, en effet, que la paix armée présente, à ce point de vue, des avantages considérables, il y aurait lieu de se demander si, tout compte fait, ces avantages ne compensent pas les sacrifices matériels qu'ils entraînent, et si le mieux n'est donc pas de continuer les errements actuels.

Est-il besoin de dire qu'il n'en est rien ?

Certaines influences démoralisatrices de la caserne sont trop connues pour qu'il y ait lieu d'y insister. En France, c'est un ancien ministre de la Guerre, M. de Freycinet, qui a écrit : « Entré au régiment ignorant et honnête, le soldat en

sort trop souvent aussi ignorant et corrompu. Heureux encore quand il n'emporte pas avec lui des goûts de paresse qui le mettront pendant longtemps dans l'impossibilité de gagner honnêtement sa vie (1) » ; et, parmi les publicistes qui défendent aujourd'hui le plus passionnément l'idée militaire, il n'en est pas un qui n'ait exprimé à l'occasion une opinion semblable. Et en Allemagne, un officier d'état-major en activité de service, le colonel von Bernhardi, écrit : « En temps de paix, l'armée permanente n'est nullement une école de caractère. Elle ne développe que trop facilement une froide chasse à l'avancement, et une sorte de subordination qui ne ressemble guère à la subordination consciente d'hommes habitués à penser librement, et qui anéantit mainte qualité militaire essentielle : la conscience de soi-même, la fierté, la franchise (2). » — Ainsi, débauche, paresse, servilité, dissimulation, destruction de « mainte qualité militaire essentielle (!) », voici, d'après deux auteurs non suspects, le bilan de la caserne.

Bien des gens, néanmoins, estiment qu'à côté de ces influences si pernicieuses, le régiment en exerce aussi de bienfaisantes, pour lesquelles il faudrait l'inventer, s'il n'existait point. Il serait l'école essentielle du dévouement, de l'esprit d'abnégation ; il complèterait l'éducation civique des citoyens en leur enseignant le courage, la discipline et le patriotisme, en même temps qu'il leur endurcirait les muscles ; bref, il servirait à donner aux jeunes gens un entraînement physique et moral « sans lequel les nations tomberaient en décomposition. »

Le moins qu'on puisse répondre à ceux qui parlent ainsi, c'est qu'ils n'ont ni réfléchi, ni regardé autour d'eux. On sent en effet toute l'incongruité d'une affirmation d'où il résulterait que les Suisses, les Belges, les Hollandais, les Scandinaves, les Anglais, les Américains, les Canadiens, les Australiens seraient moins patriotes, moins valeureux, moins dévoués,

---

(1) *La Guerre en province pendant le siège de Paris*, 8e édition, Paris, Michel Lévy, 1872.

(2) *Militär-Wochenblatt* de 1898, 8e supplément.

moins vigoureux que les peuples qui jouissent du service obligatoire et de son cortège d'impôts écrasants !

Sans m'appesantir sur une démonstration déjà tant de fois faite en d'autres occasions, je me bornerai à indiquer que toutes ces qualités morales si importantes, non seulement la caserne n'est pas le meilleur endroit pour les acquérir, mais encore elles doivent être inculquées à chacun avant son incorporation, c'est-à-dire dès l'enfance, dans la famille et à l'école; et, plus tard, les difficultés et les dangers de l'existence — épidémies, incendies, inondations, naufrages, chiens enragés et chevaux emportés, et tant d'autres circonstances difficiles — suffiront amplement à les confirmer en chacun. Au reste, ne sont-elles pas nécessaire à tous, aux infirmes ou aux faibles de constitution comme à ceux qui sont bons pour le service, aux filles – c'est à dire aux éducatrices futures — comme aux garçons ? Pourquoi donc en réserver le monopole à ceux qui passeront sous les drapeaux ?

L'armée doit être considérée comme l'école de l'enseignement militaire, non comme celle de l'enseignement civique, ou des éléments de la gymnastique. Elle a tout à gagner, d'ailleurs, à ce que ces enseignements soient donnés par les instituteurs et les pères de famille, puisqu'elle ne recevrait ainsi que des jeunes gens dégrossis au moral et au physique, et à qui ce sera dès lors un jeu de donner l'instruction militaire proprement dite.

Ainsi, d'une part, la caserne exerce sur la jeunesse des influences pernicieuses. Quant à l'influence éducatrice qu'on veut lui reconnaître, elle y est exercée moins bien et moins avantageusement que si chaque chose était à sa place : l'éducation dans la famille et à l'école, l'art militaire — et rien d'autre — au régiment. L'argument dont j'ai rapidement esquissé la réfutation n'est en réalité qu'un *a posteriori*, au moyen duquel des gens, bien intentionnés d'ailleurs, et reconnaissant le néant et les vices du militarisme, mais n'osant pas se les avouer à soi-même, s'efforcent de justifier ce régime par des considérations étrangères à son véritable objet.

Cela dit, nous ne nous occuperons plus que des effets économiques de la paix armée.

III

Objection suivant laquelle les dépenses militaires ne seraient pas improductives

Il paraîtra peut-être superflu de démontrer devant une assemblée d'industriels, de négociants et d'économistes, que les dépenses militaires sont essentiellement improductives. Ce n'est vraisemblablement pas dans un semblable milieu qu'on entendrait dire, comme il arrive encore trop souvent : « Les dépenses militaires ne sont pas perdues, puisque l'argent qu'on leur consacre ne sort pas du pays, et qu'il procure du travail à quantité d'industries qu'un désarmement ruinerait. »

Si dénuée de fondement que soit cette argumentation, il n'est pourtant pas permis de la négliger. D'une part, en effet, elle fait partie de ce trésor de phrases toutes faites que se repassent les esprits incapables de critique personnelle, qui forment la grande majorité, et qu'il importe donc grandement d'amener à une plus saine conception des choses. Et de plus, il arrive que, précisément parce qu'un tel préjugé est très répandu, des esprits plus distingués se laissent surprendre par lui, et l'acceptent sans contrôle, lui donnant le poids de leur autorité. C'est ainsi qu'un ancien ministre de la Guerre, écrivain militaire réputé, le général Lewal, a récemment reproduit cette hérésie économique dans sa brochure *La Chimère du Désarmement.*

Je l'ai réfutée en détail dans un mémoire, intitulé *Comment se fera le désarmement*, rédigé en 1897 pour le Congrès de la Paix de Budapest, et qui, reproduit dans mon volume *L'Ere sans violence* (1), a eu les honneurs d'une présentation par M. Frédéric Passy à l'Académie des Sciences morales et politiques. Je ne puis ici que résumer cette argumentation.

Dire que les budgets militaires ne sont pas stériles parce qu'ils fournissent du travail à des établissements producteurs de matériel, revient en somme à dire qu'il est avanta-

(1) Paris, éditions de la *Revue blanche*, 1899.

geux de mettre le feu à une maison, parce qu'on donne ainsi de l'ouvrage à l'industrie du bâtiment et que suivant un proverbe connu, « quand le bâtiment va, tout va ».

Sans doute, quand on brûle une maison, on fournit de l'ouvrage aux maçons, plâtriers, charpentiers, menuisiers, peintres, tapissiers, fumistes, électriciens et autres corps d'état qui la reconstruiront. Mais la communauté perd le travail, juste aussi productif pour ces hommes, qu'ils auraient accompli en bâtissant des maisons pour ceux qui n'en ont pas, ou en améliorant les maisons existantes.

On commence, il est vrai, à comprendre que toute destruction de richesse est un mal, mais beaucoup de gens en sont encore à ne pas savoir distinguer un travail inutile d'un travail utile.

Il est pourtant clair que, si la destruction d'une richesse est un mal, c'est que le temps employé à rétablir cette richesse, au lieu d'en créer une nouvelle, est du temps perdu. C'est un *retard dans le progrès*. Or, il en est de même du travail inutile. Que l'on occupe demain quelques millions d'hommes à creuser un trou énorme pour le boucher ensuite, ou à niveler les montagnes de la Suisse pour les rétablir après cela dans leur forme primitive, on aura produit l'équivalent de ce que l'on exécute aujourd'hui sous forme de fortifications, cuirassés, matériel et équipement de guerre.

Pas stérile, le budget de la guerre, parce que dans chaque pays il aura fait construire, en une année, deux ou trois cuirassés et quelques centaines de canons! Mais qu'on prenne donc la peine de réfléchir aux constructions productives que pourraient exécuter ces mêmes établissements métallurgiques! Combien de centaines de millions de journées de travail faudrait-il dépenser pour doter tous les pays du monde d'un outillage industriel, et notamment d'un réseau de voies ferrées, comparable à celui de la Belgique! (1). Et, dès main-

(1) Nombre de kilomètres de voie ferrée par 100 kilomètres carrés de surface en 1899, d'après Hickmann : Belgique, 20; Luxembourg, 17; Grande Bretagne, 11; Allemagne et Pays-Bas, 9; France, 7,8; Italie, 5,5; Autriche-Hongrie, 5,4;... Russie, 0,8; — Europe, 2,8; Amérique, 1. -- L'Europe a 272.000 kilomètres de chemins de fer; pour lui donner seulement la densité

tenant, avant qu'on ait sérieusement fait effort dans cette direction, voici les voitures automobiles, dont le besoin vient se superposer à celui des voies ferrées, en attendant que la navigation aérienne ouvre à notre activité un immense champ nouveau.

Et cette Belgique, que je donnais à l'instant en exemple, parce qu'elle possède, dans son ensemble, un outillage des plus puissants, et que son commerce, dépassé seulement par celui des Pays-Bas et de la Suisse, laisse loin derrière lui celui des grandes puissances militaires (voir plus loin, tableau V), — cette Belgique ne peut être ainsi louée que par comparaison. Elle est, comme les autres nations, une vallée de larmes et de misères; elle est seulement un petit peu moins misérable. Et, pendant que les autres peuples feront l'effort gigantesque qui leur est nécessaire pour s'élever à l'état de bien-être relatif dont jouit actuellement un pays plus avancé, tel que celui-là, ce dernier progressera pour atteindre une prospérité que nous ne pouvons même pas nous représenter aujourd'hui, et reculera d'autant l'idéal vers lequel marche l'humanité!

Encore une fois, je ne puis reproduire ici un travail auquel je dois me borner à renvoyer le lecteur curieux de ces questions.

Il faut pourtant s'arrêter encore, en passant, à cette autre chimère que se forgent certaines personnes et suivant laquelle un désarmement, jetant sur le pavé les centaines de milliers d'hommes que la caserne retient aujourd'hui, déterminerait une dangereuse crise économique. Voici, en deux mots, comment elle se réfute.

En soi-même, la restitution de quatre millions d'Européens jeunes et valides au travail productif, ne pourrait assurément pas être considérée comme un mal. L'Europe est loin

---

du réseau allemand, qui est moyenne, il faudrait construire 518.000 kilomètres de plus; pour l'amener à la densité belge, il faudrait une augmentation de 1.706.000 kilomètres, deux fois et demie le réseau du monde entier!

d'être surpeuplée; et, le fût-elle, les autres continents lui offriraient encore pour des siècles un champ d'immigration illimitée. Ces hommes, aujourd'hui, consomment sans produire, et sont donc une charge pour la communauté; demain, ils contribueront à la production générale, c'est-à-dire à la richesse commune. Au reste, pour le pays qui entretient, en temps de paix, l'armée permanente la plus nombreuse par rapport à sa population, pour la France, la proportion est de 1,69 soldats au moins par 100 habitants ; en admettant que les adultes forment à peu près la moitié du nombre des habitants, l'accroissement de la population en âge de produire ne serait donc que de 3,4 p. 100, mettons 4 p. 100 pour tenir compte de la bonne condition physique des hommes rendus au travail.

Néanmoins, il est certain que si on jetait brusquement ces quatre millions d'Européens sur le pavé, on déchaînerait une grave perturbation économique. Mais il est bien évident que le désarmement ne s'effectuera pas par une semblable méthode « catastrophique ». Très certainement, au contraire, il se fera sans aucune secousse, par un procédé analogue à celui suivant lequel les armements eux-mêmes se sont produits.

Ce n'est pas du jour au lendemain qu'ont été mises sur pied et organisées ces armées de plusieurs centaines de milliers d'hommes, mais progressivement, par additions successives aux effectifs existants, à mesure que les méfiances internationales allaient s'aggravant. Eh bien, pareillement, à mesure que ces méfiances se dissiperont, les États réduiront leurs armements, spontanément et progressivement, comme ils les ont accrus. Il eût été impossible d'imposer aux peuples, du jour au lendemain, leurs charges actuelles, car on aurait provoqué à coup sûr une révolution générale : eh bien, de même qu'on a été obligé de déterminer en eux, en quelque sorte, une accoutumance par intoxications successives, il faudra bien, pour les rendre à la santé, ne diminuer que graduellement la dose de poison qu'ils tolèrent aujourd'hui. On procèdera donc, non par un brusque licenciement des armées actuelles, mais par réductions successives du nombre des incorporations; quant aux personnels permanents (officiers, sous-officiers, fonctionnaires), on tiendra compte de leurs

droits acquis et de l'impossibilité où ils seraient de s'improviser des moyens d'existence, en les occupant ou en les indemnisant d'une manière ou d'une autre.

Au moyen de ces précautions, et de diverses autres qu'on ne saurait énumérer ici, on préviendra certainement toute crise économique résultant de cet afflux de population actuellement inoccupée.

IV

Difficulté d'évaluer les dépenses militaires
Inexactitude des indications officielles

Avant d'examiner les quelques points qui feront l'objet de cette étude, une remarque générale s'impose, remarque d'une importance telle, que nous serons inévitablement amenés à la rappeler à plusieurs reprises.

C'est qu'aucun des nombres que nous aurons l'occasion de citer n'est réellement digne de foi.

Sans doute, ces mots sont faits pour étonner une assemblée d'hommes habitués à ne raisonner que sur des nombres précis, et ils semblent devoir infirmer à l'avance les conclusions de ce travail. Mais il n'en est pas moins indispensable de les dire, en toute conscience, quitte à les expliquer et à montrer que nous n'aurons pas, pour cela, discuté dans le vide.

Pour certains des nombres dont nous nous servirons, l'avertissement que je viens de donner est presque superflu. Ce sont ceux qui concernent la richesse et le revenu d'ensemble des principales nations. Chacun sent que ce genre d'évaluation ne peut être que tout à fait approximatif; tout ce qu'on peut faire, c'est de recourir aux travaux de quelque spécialiste digne de foi, en bien se disant que, si consciencieux qu'il ait été, il ne peut fournir que des résultats entachés d'erreurs considérables. C'est ainsi que, pour la richesse et le revenu des diverses nations, j'emploierai les valeurs indiquées par M. Mulhall dans l'édition de 1900 de son *Dictionary of statistics;* et cet auteur lui-même ne m'en voudra pas de dire que

je ne les cite que sous toutes réserves, et à titre de simples indications, car il est le premier à appeler l'attention du lecteur sur leur caractère hypothétique (1).

Les autres nombres dont je me servirai se rapportent aux dépenses budgétaires, et plus particulièrement à celles d'ordre militaire.

Ici, on est généralement porté à croire que, pour trouver des renseignements précis, surtout exacts, il suffit de se reporter au budget officiel de chaque puissance. C'est là une erreur absolue.

D'abord, les budgets sont établis suivant des principes qui diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre, et certains de leurs détails échappent réellement à toute investigation; si bien qu'on aboutit aux conséquences les plus erronées, quand on se borne à juxtaposer, pour les comparer, les budgets officiels des divers États. Ici, en effet, telle dépense est soldée par le budget de l'État; ailleurs, elle relève des budgets provinciaux ou communaux, dont il est toujours difficile, et parfois tout à fait impossible, de connaître le détail ou même simplement le total global; ailleurs encore, la question se complique du fait d'une constitution fédérale. Dans ce dernier cas, non seulement on aurait à totaliser quatre budgets ou série de budgets — Confédération, États, provinces et communes; — mais encore il arrive que la Confédération verse aux États, et reçoive d'eux des sommes importantes, qui figurent deux fois dans les comptes, puisqu'elles sont portées en dépenses d'un côté

(1) Les données numériques de la présente étude ont été puisées aux sources suivantes (en outre des auteurs cités en passant, à propos d'un chiffre déterminé) :

Almanach de Gotha, 137e année. Gotha, Justus Perthes, 1900.

Budgets officiels de la France et de la Suisse.

Yves Guyot et Raffalovich. — *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque*. Paris, Guillaumin, en cours de publication.

A. L. Hickmann. — *Geographisch-statistisches universal Taschen-Atlas*. Vienne, Freytag et Berndt, 1900.

M. G. Mulhall. — *The dictionary of statistics*. Londres, Routledge, 1899.

The Statesman's Year-book. Londres, Macmillan, 1899.

Edmond Théry. — *Europe et Etats-Unis d'Amérique; statistiques d'ensemble*. Paris, Flammarion, 1899.

Maurice Block. — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*. 56e année. Paris, Guillaumin, 1899.

et en recettes de l'autre. Des auteurs fort consciencieux sont tombés de ce chef dans des erreurs grossières; et, pour éviter ces dernières, il ne suffit pas toujours de ne pas recourir à des travaux de seconde main; car les vérifications sont rendues parfois tout à fait impossibles par ce fait que, dans une Confédération, les budgets des divers États ne sont pas toujours dressés suivant une méthode uniforme. Et pourtant il est évident que, si l'on veut comparer les charges qui pèsent sur les habitants de deux pays, il est indispensable de connaître le total réel de ces charges. Pour le contribuable, en effet, il importe peu qu'une école soit entretenue ou que le terrain d'une caserne ait été fourni par l'État ou par la commune : de toute façon, c'est lui qui a payé.

D'autre part, dans tel pays (par exemple en Suisse, depuis quelques années) on ne porte au budget que le solde, en bénéfice ou en perte, des exploitations de l'État. Ailleurs (par exemple en France), on en porte les frais au budget des dépenses et les bénéfices au budget des recettes, qui se trouvent ainsi enflés d'une manière tout à fait abusive, et donnent une idée très fausse des charges fiscales réellement imposées au contribuable.

Si enfin l'on considère spécialement les dépenses militaires, on se trouve partout en présence de comptes embrouillés à plaisir, de la manière la plus extravagante. Il serait peut-être injuste de prétendre que cette obscurité soit voulue; mais certainement, en aucun pays, on n'a le courage de procéder à un examen viril de la situation militaire-financière, et de rechercher impitoyablement les mille canaux, dissimulés dans tous les recoins des budgets, par où le militarisme draine et anéantit la force vive des nations.

J'ai donné de ce fait un exemple frappant, en discutant les budgets militaires français, allemand et suisse pour l'anné 1897 (1).

Pour la Suisse, la tâche était relativement facile, car il n'y a, dans ce pays, ni pensions de retraites, ni suppléments divers à ces pensions, comme en France; et le budget fédéral

(1) *L'armée d'une démocratie*. Paris, éditions de la *Revue Blanche*, 1900.

est dressé d'une manière fort claire. Aussi suffit-il de quelque attention pour relever aux chapitres de l'Administration fédérale, de l'Intérieur et des Finances, un total de 1.240.427 francs de dépenses proprement militaires, qui doit évidemment être ajouté au budget du Département militaire. Cette somme représente un premier supplément d'environ 5 p. 100, à ajouter au budget militaire officiel.

Mais à côté de cela, il y a les dépenses militaires des cantons, dont il faut bien tenir compte, et qui dépassent (recettes déduites) 1.600.000 francs, soit plus de 6 p. 100 du budget militaire officiel. Eh bien, malgré des recherches assidues exécutées à Berne par quelqu'un qui était bien placé pour les faire, il m'a été impossible d'en obtenir le total exact. Tout ce que l'on peut donc affirmer, c'est que les dépenses militaires de la Suisse dépassent de plus de 11 0/0 le chiffre officiellement indiqué et que reproduisent religieusement tous les statisticiens et les recueils les plus sérieux, tels que l'*Annuaire de l'Économie politique*, l'*Almanach de Gotha*, ou le *Statesman's Year-book*.

Pour la France, un examen superficiel du budget de 1897 ne révélait qu'une dépense de 625.943.905 francs pour la Guerre et 284.795.500 francs pour la Marine; ensemble, 910.739.405 francs, ou, défalcation faite de 29.762.404 francs de recettes du département de la Guerre, 880.977.001 francs.

Mais si l'on s'en tient à ce chiffre, comme font tous les auteurs, on est bien loin de compte.

Seulement, pour arriver au total exact, il ne suffit pas d'examiner sommairement, dans les budgets des autres ministères, la somme totale afférente à chaque chapitre, car l'objet n'en est jamais indiqué qu'en termes généraux; il faut discuter, un à un, tous les articles de ces chapitres. Et l'on reconnaît alors qu'il convient d'ajouter aux budgets de la Guerre et de la Marine au moins les sommes suivantes :

Pensions militaires.....Fr.	94.400.000
Pensions de la marine.....	36.549.000
Suppléments divers à ces pensions (chap. 33, 38 et 39 du budget des Finances).....	12.953.540
A reporter.....	143.902.540

Report.....	143.902.540
Légion d'honneur et médaille militaire.....	10.998.820
Dépenses militaires du budget des Colonies.....	62.746.500
Soit un premier total de.....Fr.	217.647.860

Je néglige, dans ce compte, un total de 140.463.000 francs d'intérêts d'emprunts conclus pour des objets exclusivement militaires, tels que l'armement. Certains auteurs les ajoutent bien au budget de la Guerre. Mais on peut estimer qu'il convient de ne les noter que pour mémoire, car cette dette ne correspond pas à nos dépenses actuelles, que nous sommes maîtres de réduire. Elle est la rançon de nos fautes passées, et, si l'on voulait en tenir compte, on pourrait aussi bien porter au passif du militarisme la presque totalité du gros milliard que nous coûte annuellement la dette publique non viagère.

D'autre part, diverses « ressources procurées au Trésor » par le département de la Guerre sont purement fictives, comme je l'ai montré; elles se montent à 2.624.500 francs, à ajouter à la somme ci-dessus, qui se trouve portée ainsi à 220.272.360 francs.

Le budget militaire *directement évaluable* se trouve donc porté à 1.101.249.361 francs, au lieu de 880.977.001 francs; l'augmentation est exactement de 25 pour cent! (1)

Et encore, il ne s'agit ici que de ce que je viens de nommer les dépenses militaires « directement évaluables ». Mais, quand on examine les budgets des divers Départements, on rencontre à chaque instant des dépenses dont on sent bien qu'une bonne partie est imputable aux « nécessités de la défense nationale », sans qu'il soit possible d'évaluer cette proportion. Je mentionnais par exemple, dans le travail auquel je viens de faire allusion, certaines voies de communication dont le principal intérêt est stratégique; les charges imposées aux compagnies de chemins de fer, par exemple en ce qui concerne le matériel roulant; les « encouragements à l'in-

(1) Si l'on tient compte des intérêts d'emprunts dont j'ai parlé plus haut, le total est de 1.247.712.361 francs, en excès de 41,6 0/0 sur le chiffre officiel.

dustrie chevaline », auxquels les besoins de l'armée servent de prétexte; enfin, sur les 36 millions que coûtent les personnels des douanes et des forêts, une partie de cette dépense, imputable à ce que ces personnels sont organisés militairement. Comme je le faisais observer, cette énumération ne pouvait pécher que par omission : et en effet, j'aurais dû citer aussi, comme fortement influencées par les préoccupations militaires, au moins les dépenses des haras (5.647.000 fr.), et surtout certaines subventions à la marine marchande (croiseurs auxiliaires), atteignant 27 millions en France et 25 millions en Allemagne.

D'autre part, plusieurs colonies paient pour leurs milices un total de 6.026.897 francs, et la Tunisie rembourse 331.334 fr. de dépenses pour la gendarmerie; soit, en tout, 6.358.231 fr. qui, à la vérité, ne sont pas déboursés par la métropole, mais qui sont bien consacrés à des dépenses militaires.

Si donc on veut se rendre compte de ce que, sous forme d'impôts, la France paie pour des objets purement militaires — sans parler des sacrifices indirects dont il sera question plus loin —, on devra majorer le total des budgets de la Guerre et de la Marine, tels que nous les trouvons dans toutes les statistiques, d'un supplément compris entre 25 et 30 p. 100.

Les budgets militaires de l'Allemagne réservent des surprises analogues à qui les étudie de près.

Officiellement, ils se chiffraient, pour l'exercice 1897-98, par :

Guerre.....	Fr.	738.716.375
Marine.....		146.906.750
Ensemble.....	Fr.	885.623.125

et c'est ce total que donnent les auteurs qui s'occupent de la question, ou un chiffre voisin de celui-là (1). Mais il ne suffit pas de lui ajouter le montant des pensions de retraite, pour avoir une évaluation exacte des charges qui pèsent sur le contribuable allemand. Si l'on veut établir une comparaison

(1) M. E. Théry ne porte qu'à 877 millions la somme des budgets de la Guerre et de la Marine pour cet exercice ; il y a là une erreur matérielle.

valable avec les dépenses de la France, il faut tenir compte de la gendarmerie, qui est soldée en Allemagne par les divers États et non par l'Empire ; des volontaires d'un an, qui s'équipent à leurs frais ; du fonds des invalides ; du capital improductif du Trésor de guerre (1). On notera aussi, pour mémoire, comme en France, les intérêts d'emprunts causés par les armements, et l'on arrivera à la situation ci-après :

Guerre	Fr.	738.716.375
Volontaires d'un an, *au moins*		10.000.000
Gendarmerie, *au moins*		22.250.000
Marine		146.906.750
Pensions de la Guerre 58.218.200		
Pension de la Marine 3.602.375		98.423.825
Fonds des invalides 36.603.250		
Intérêts du Trésor de guerre		7.000.000
Marine marchande (subventions)		25.000.000
Total		1.048.296.950
Plus, pour mémoire, intérêts d'emprunts...		93.533.525
Total général.....	Fr.	1.142.880.075

La somme à ajouter aux chiffres budgétaires officiels est donc de 162.673.825 francs, ou de 18,4 p. 100. Et si l'on tient compte des intérêts d'emprunts, elle se monte à 256.207.350 francs, ou 29 p. 100 du chiffre officiel.

Il faut ajouter que je n'ai pu me livrer à un examen aussi détaillé des budgets allemands que des français, et que ces totaux devraient certainement être majorés encore.

En résumé, si l'on veut évaluer les dépenses militaires réellement effectuées, il convient de majorer les chiffres officiels de *plus de* 11 p. 100 pour la Suisse, 25 p. 100 pour la France, et 18,4 p. 100 pour l'Allemagne. En tenant compte des emprunts expressément consacrés à des objets militaires, la majoration se monte à plus de 41,6 p. 100 pour la France, et de 29 p .100 pour l'Allemagne.

(1) Voir, pour cette discussion, *L'Armée d'une démocratie.*

Pareille observation peut être appliquée aux dépenses de tous les pays. Et, si l'on tient compte de ce que l'armée allemande est administrée très économiquement, tandis que l'armée française est chère et l'armée anglaise extrêmement chère, on trouvera qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que, pour l'ensemble des armées et des marines d'Europe, les chiffres officiels, que l'on se borne généralement à reproduire, doivent être majorés d'environ 20 p. 100, en ne tenant compte que des dépenses actuelles, mais non des intérêts d'emprunts anciens.

V

Les charges de l'Europe en 1899.

Sous la réserve de ces observations, que nous pourrions répéter à chaque page de notre étude, voici, d'après le professeur Hickmann, comment étaient employés les 24 milliards et 125 millions de francs qui formaient en 1899 l'ensemble des budgets de l'Europe (notons que, dans ce tableau comme dans les suivants, les chiffres relatifs à l'Allemagne comportent la somme générale concernant l'Empire et les États confédérés) :

TABLEAU I

Budget global de l'Europe en 1899

	Millions de francs	Pour 100
Gouvernements centraux	250	1
Marine	1.450	6
Armée	4.150	17,2
Pensions	525	2,2
Dettes (intérêts et amortissements)	5.775	24
Administration des Finances	3.200	13,2
Instruction publique	1.350	5,6
Justice	500	2,1
Affaires étrangères	412,5	1,7
Administrations diverses	6.512,5	27
TOTAL	24.125	100

Ainsi, 23,2 p. 100 du budget général de l'Europe est absorbé par la Guerre et la Marine (et certainement bien plus de 25 p. 100, si l'on tient compte des pensions et des travaux publics) ; 24 p. 100 reviennent à la Dette, provenant en grande partie des guerres passées ou des armements actuels ; et il reste la bagatelle de 5,6 p. 100 pour l'Instruction publique.

Un mot résume cette situation. En 1880, la Nouvelle-Zélande dépensait pour l'instruction publique 9.600.000 fr., soit 19 fr. 80 par habitant ; les 396 millions d'Européens dépensent aujourd'hui pour ce même objet 1.350 millions, soit 3 fr. 40 par habitant — six fois moins !

Voici d'autre part, d'après le même auteur, les dettes des États européens et des principaux États d'outre-mer, rangées dans l'ordre des charges que supportent les contribuables :

TABLEAU II

Dettes et Charges correspondantes, en 1899

PUISSANCE	DETTE		DÉPENSE ANNUELLE POUR INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT	
	TOTALE en millions de fr.	PAR HABITANT en francs	TOTALE en millions de fr.	PAR HABITANT en francs
France	31.500	562,50	1.262,5	32,70
Argentine	2.625	603,75	132,5	30,45
Turquie	3.900	170 »	150	23,83
Espagne	7.700	425 »	400	22,10
Portugal	3.287,5	637,50	107,5	20,65
Belgique	2.762,5	387,50	127,5	18,75
Italie	12.875	400 »	600	18,75
Grande-Bretagne	16.250	393,75	625	15,20
Pays-Bas	2.425	462,50	78,75	15,15
Autriche-Hongrie	14.875	325 »	687,5	14,60
Roumanie	1.250	212,50	82,5	14,20
Allemagne	16.187,5	288,75	587,5	10,50
Egypte	2.650	262,50	105	10,50
Brésil	3.125	183,75	150	8,80
Serbie	415	166,25	21	8,40
Grèce	812,5	318,75	21,25	8,35
Russie	16.625	125 »	912,5	8,20
Bulgarie	293,75	81,25	21,25	5,90
Norvège	252,5	117,50	10	4,70
Danemark	293,75	117,50	9,5	3,75
Suède	403,75	78,75	16,25	3,15
Etats-Unis	7.000	87,50	200	2,45
Luxembourg	12	55 »	0,5	2,25
Japon	1.125	23,75	78,75	1,70
Suisse	347,5	108,75	4,75	1,30
Inde anglaise	4.062,5	13,75	87,5	0,27
Chine	1.250	3,40	9,4	0,02
Europe (total ou moyenne)	129.836	327,85	5.730,75	14,46

VI

Coût de l'accroissement des armements depuis 1865 (Politique de la paix armée)

Sans perdre de vue les réserves faites sur les chiffres concernant les dépenses militaires, j'essaierai maintenant d'évaluer, tant bien que mal, le coût total de la paix armée, soit pour certains pays déterminés, soit pour l'Europe considérée comme un tout.

M. Edmond Théry a donné le relevé ci-après de la progression des dépenses militaires (guerre et marine) de divers États européens, de 1865 à 1898 :

Tableau III

Dépenses militaires

PUISSANCE	en 1865-66	en 1869-70	en 1880-81	en 1886-87	en 1897-98	ACCROISSEMENT pour 100
	(Millions de francs)					
France	536,1	549,3	1.016,1	904,7	880,8	64
Russie	601,2	615,6	872,8	982,3	918	52
Allemagne	472,5	573,6	501,4	539,4	877,8	153
Autriche-Hongrie			311,4	342,2	404,3	77
Italie	247,4	184,4	237	342,6	337,8	83
Grande-Bretagne	632	605,6	760,6	978,4	1.016,9	68
Belgique	34,9	36,8	44,1	45,6	53,4	40
Pays-Bas	45,3	50,5	69,7	69,4	82,5	63
Suisse	4,8	4,8	14,1	17,2	25	400
TOTAUX ET MOYENNE	2.574,2	2.620,6	3.827,2	4.221,8	4.596,5	78

Comme le fait observer M. Théry, ces chiffres sont bien inférieurs à la réalité. Ils ne concernent que les prévisions budgétaires, qui sont dépassées en règle générale, le solde étant couvert par des crédits supplémentaires non portés ici. Puis, il faudrait leur ajouter les fonds d'établissement des chemins de fer stratégiques, confondus dans les autres dépenses pour travaux publics. Sous ces réserves, et en considérant la progression des budgets dont on n'a indiqué que quelques exercices, M. Théry admet que, depuis 1865, c'est-à-dire depuis le début de la fièvre des armements, l'Europe a dépensé de ce chef, en plus de ce qu'elle aurait fait si elle avait conservé ses habitudes antérieures, la somme énorme de 45 milliards, pour les seules dépenses *visibles* de la défense nationale !

Mais d'après ce qui a été dit plus haut, M. Théry est encore bien loin de compte : il me suffira d'indiquer à ce propos qu'il n'omet pas moins que la totalité des pensions des armées de terre et de mer. On a vu plus haut qu'il est de plus de 25 p. 100 en dessous de la réalité pour la France, et de 18,4 p. 100 pour l'Allemagne. Sur l'ensemble de l'Europe, on peut donc, sans crainte d'exagération, majorer d'environ 20 p. 100 cette première partie de la dépense, celle que nous appelons la dépense visible, et la porter à quelque 54 milliards. L'excédent annuel par rapport à la somme des budgets militaires officiels de 1865 dépassant aujourd'hui notablement les deux milliards, on peut dire que l'augmentation des dépenses militaires, clairement avouées, pendant les 35 dernières années du siècle, a notablement dépassé 55 milliards.

Mais ce que, dans le public, on est trop porté à négliger, c'est que les dépenses militaires plus ou moins ouvertement portées au budget, loin de représenter le coût réel du militarisme, n'en forment même pas la moitié.

Considérons, par exemple, les effectifs entretenus sous les drapeaux en temps de paix. *Pour les seules armées de terre*, ils se montaient officiellement, d'après M. Théry, aux nombres suivants :

TABLEAU IV

Effectifs de paix des armées de terre

PUISSANCE	En 1875	En 1897	AUGMENTATION
France	508.322	568.577	60.255
Russie	770.512	893.900	123 388
Allemagne	418.872	580.534	161.662
Autriche-Hongrie	317.695	358.697	41.002
Italie	247.949	255.589	7.640
Grande-Bretagne	225.931	236.786	10.855
Belgique	47.093	51.302	4.209
Pays-Bas	22.072	28.854	6.782
TOTAL (*a*)	2.558.446	2.974.239	415.793

(*a*) Par une inadvertance difficilement explicable, M. Théry fait entrer en ligne de compte les effectifs de la Suisse, qui n'a aucune armée permanente, et convoque simplement ses effectifs de guerre pour des périodes d'instruction.

Nous n'avons ici, comme point de départ, que les effectifs de l'armée 1875. Mais, si l'on remonte à dix ans plus loin, c'est-à-dire au début de la période des armements actuels, M. Théry estime l'augmentation globale des effectifs entretenus, pour ces seules puissances, à 800.000 hommes environ.

Or, ces hommes, pendant qu'ils sont à la caserne, non-seulement la communauté est obligée de les défrayer de tout, mais encore ils ne produisent rien. Et chaque homme ainsi enlevé au commerce, à l'industrie et à l'agriculture constitue, pour la production générale, une perte moyenne que M. Théry évalue, pour l'ensemble de l'Europe, à 6 francs par journée de travail perdue. Cela constituerait une perte annuelle de 1.800 francs par soldat incorporé; soit, pour les trois millions de soldats des huit puissances considérées, un total de 5.400 millions par an; ou, pour les 800.000 hommes d'augmentation par rapport à 1865, un accroissement de perte de près d'un milliard et demi par an.

M. Théry finit ainsi par admettre qu'en outre des 45 mil-

liards de dépenses budgétaires visibles effectuées depuis 1865 (chiffre que je remplace par celui de plus de 55 milliards), et des 4 milliards que représente annuellement la somme des budgets militaires, la paix armée coûte indirectement à l'Europe, sous diverses formes, plus de 4 milliards par an.

Bien entendu, il ne s'agit ici que des frais de la paix armée, et non des dépenses relatives aux guerres qui ont éclaté pendant ces périodes, sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Comme pour les dépenses budgétaires, il importe d'ailleurs de noter que les effectifs indiqués ci-dessus d'après M. Théry sont notablement au-dessous de la réalité. Il faut leur ajouter, en effet, les équipages de la flotte et troupes de la marine, les armées coloniales, les journées de présence des réservistes et territoriaux (landwehriens et hommes du landsturm) et, suivant les pays, diverses forces ne figurant pas au budget (par exemple, en Allemagne, les volontaires d'un an et la gendarmerie).

A titre d'exemple de la manière dont les effectifs budgétaires doivent être majorés, je résumerai ici la récapitulation des forces militaires de la France, telle que je l'ai établie, par nature de services, pour l'année 1898. Elles comptaient :

Armée métropolitaine	Hommes	550.312
Gendarmerie	—	25.863
Troupes coloniales (y compris les garnisons de l'Algérie-Tunisie, ainsi que « les troupes de la marine »)	—	141.507
Marine proprement dite (non compris environ 20 000 ouvriers)	—	51.889
	—	769.571
Plus, effectif annuel correspondant aux journées de présence des réservistes et territoriaux (c'est-à-dire, la somme de ces journées de présence, divisée par 365)	—	28.854
		798.425

En comptant seulement pour 1.000 francs la valeur du travail productif annuel d'un homme, on voit que la France

seule perd de ce chef une somme de 798 millions par an, et, si l'on adopte le chiffre supérieur qu'un économiste comme M. Théry n'a certes pas avancé à la légère, soit 6 francs par journée de travail, ou 1.800 francs par année de 300 jours, la perte annuelle ne monterait pas à moins de 1 milliard et 436 millions !

Pour l'Europe entière, l'effectif du temps de paix est de 4 millions d'hommes : ci, en nous en tenant au chiffre le plus modeste, soit à 1.000 francs par homme, une perte annuelle en richesses non produites, montant à 4 milliards.

Quant aux réservistes et aux territoriaux, il est impossible de savoir combien les divers États en convoquent chaque année. On peut raisonner en admettant que le nombre en est proportionnel à celui des appels de l'armée française ; on sera certainement ainsi au-dessous de la vérité, car l'armée suisse se compose exclusivement d'hommes de cette catégorie et ne figure donc pas dans le total donné ci-dessus pour l'effectif du temps de paix ; et d'autres armées, à durée de service très réduite (Suède, Norvège, etc.), ou à faible effectif permanent (Angleterre) comptent une plus forte proportion de réservistes. La proportion correspondant à celle de l'armée française donne un nombre de journées de présence équivalant à un effectif de 150.000 hommes entretenus pendant l'année entière. D'où, une nouvelle perte de 150 millions.

Mais qui peut dire quelle est la valeur des propriétés immobilières (terrains, casernes, fortifications, fabriques, etc.) affectées aux armées, ainsi que du matériel qu'elles renferment ? En 1869, M. Laroque (1) l'évaluait à 19 milliards. En 1883, M. Novicow (2) la portait à 30 milliards, et on peut supposer qu'il était plutôt au-dessous de la réalité. Cette valeur n'a d'ailleurs cessé de croître, tant parce que les États continuent, sans trêve ni repos, à agrandir leur domaine militaire et à le couvrir de constructions, qu'en raison de la plus-value

(1) *La Guerre et les Armées permanentes*. Paris, Michel Lévy, 1870.

(2) *Les Luttes entre Sociétés humaines et leurs phases successives*. Paris, Alcan, 1896.

continuelle des immeubles. C'est donc une évaluation certainement très modeste, que celle qui porte aujourd'hui la valeur de ce domaine à 35 milliards. Soit au taux de 4 0/0, un gaspillage annuel de 1.400 millions.

Cet énorme capital improductif constitue ce qu'on pourrait appeler un sacrifice indirect, mais visible : on conçoit qu'il serait possible en effet de recenser toutes ces propriétés, et d'en déterminer exactement la valeur, Mais ce devant quoi la statistique est impuissante, ce sont les mille répercussions par lesquelles l'état de paix armée soutire indirectement une partie des ressources du contribuable, ou, ce qui revient au même, l'empêche de s'en créer de nouvelles.

Je viens de mentionner, par exemple, la valeur des terrains militaires, et en particulier des fortifications. Comment évaluer le dommage causé à tant de cités par l'enceinte fortifiée qui les enserre et en entrave le développement, causant le renchérissement et le surpeuplement des habitations, empêchant la création de boulevards et de jardins si nécessaires à l'hygiène publique? Et il faut noter que, sauf certaines villes frontières occupant des positions stratégiques importantes, les places qu'on juge utile de fortifier sont généralement les cités populeuses et industrielles, ou les grands ports de commerce, c'est-à-dire les villes, qui auraient le plus grand besoin d'être laissées libres de se développer naturellement. Le maintien de l'enceinte fortifiée de Paris représente, par exemple, pour les trois millions et demi d'habitants agglomérés dans le département de la Seine, un ensemble de gênes et de privations de bien-être qui, s'il était évaluable, se chiffrerait par des sommes énormes.

Nous sommes ici en présence d'éléments très vagues et dont il est seulement possible de constater en passant l'existence; mais encore cette constatation est-elle nécessaire, à titre d'indication générale de l'étendue du mal.

Voici un dernier exemple de ces sacrifices indirects, qui m'a été fourni par une « note du traducteur » de l'édition allemande de mon *Armée d'une Démocratie* (1). M. Fried y faisait

(1) *Die Armee der Democratie* Stuttgard, Dietz, 1900.

observer qu'il convient d'ajouter à toutes les charges militaires du pays les sommes que les soldats, ne gagnant rien, sont obligés de se faire adresser par leur famille, comme argent de poche. Assurément, c'est bien peu que d'évaluer ce prélèvement, comme le fait M. Fried, à 5 marcs (ou 6 fr. 25) par homme et par mois, en moyenne; en France, au moins, je crois que ce serait là un chiffre trop faible. En l'adoptant néanmoins, on trouve qu'il représente une somme de 75 francs par homme et par an, c'est-à-dire, pour 4 millions de soldats européens, un total de 300 millions de francs!

Peut-être sera-t-on tenté de sourire à l'idée de faire entrer ici en ligne de compte l'argent de poche du troupier; mais on devra bien admettre que la plaisanterie devient sérieuse quand elle se solde par une semblable contribution annuelle. Au reste, ce menu détail a eu, au moins une fois, les honneurs d'une déclaration ministérielle en plein Parlement. On sait en effet que le soldat allemand ne reçoit en nature que le repas de midi, mais que, en représentation de celui du soir, il touche une indemnité de 25 à 30 pfennigs qu'il gaspille généralement en bière ou en eau-de-vie. Il y a quelques années, la Commission du budget avait adopté un crédit de 11 millions de marcs, destiné à donner aux troupes le repas du soir, et ne constituant d'ailleurs qu'un virement, puisqu'il entraînait la suppression de l'indemnité journalière. Le ministre, général Bronsart von Schellendorff, obtint le maintien du *statu quo*, en déclarant : « La question du repas du soir, pour le soldat, ne se pose pas; dans toutes les villes de garnison, la cuisinière allemande y a toujours pourvu ! »

Toute question de dignité de l'armée mise à part, le contribuable allemand n'a-t-il pas le droit de s'étonner de voir ainsi l'armée « vivre sur le pays », et demander à l'anse du panier de fournir aux troupes un repas en nature dont il a déjà payé l'équivalent sous forme d'impôts ?

VII

Le " Maritimisme " et la Colonisation conquérante

Depuis quelque temps, les amateurs d'armements, jugeant sans doute que le militarisme ne suffit pas à ruiner l'Europe, ont entrepris de lui superposer ce qu'on a appelé le « maritimisme. »

Ce n'est pas ici le lieu de considérer cette nouvelle calamité sous ses aspects politique et militaire. Nous n'avons à nous occuper que de son point de vue économique, à constater l'importance des sacrifices consentis et l'inanité des prétextes qui les motivent.

Sur le premier point, il suffit d'énoncer un chiffre. D'après les budgets officiels (c'est-à-dire d'après une élévation qui, avons-nous vu, est trop faible d'au moins 20 0/0 et ne porte d'ailleurs que sur les dépenses directes des Etats), la somme des dépenses militaires de l'Europe se montait en 1897 à 5 milliards 225 millions. Là dessus, les flottes de guerre absorbaient 1.392 millions, soit 26,6 0/0 du total. Or, depuis 1897, non seulement les budgets ont continué de s'enfler, par une progression qui leur est coutumière (1), mais encore de formidables projets de constructions maritimes ont vu le jour en divers pays ; si bien que le jour n'est pas éloigné où l'Europe sacrifiera 2 milliards par an au maritimisme. On voit que le mal est profond.

Or, c'est toujours au nom des intérêts du commerce que les contribuables se voient soutirer ces sommes : dans tous les pays maritimes ils sont habitués à s'entendre répéter,

---

(1) En 1899 : armées, 4.150 millions; flottes, 1.450 ; total, 5 milliards 600 millions.

comme un article de foi, et ils en sont, naturellement, venus à croire que « le commerce suit le pavillon ». Il vaut donc la peine d'examiner cette assertion, et de montrer qu'elle n'est qu'une contre-vérité économique.

A cet effet, je relèverai dans l'ouvrage précité de M. Edmond Théry, le commerce extérieur total ainsi que les dépenses maritimes des divers États de l'Europe, ces deux données étant rapportées aux populations respectives des États. Puis, je diviserai ces deux données l'une par l'autre, de manière à calculer un troisième coefficient, représentant la contribution militaire-maritime que paie chaque européen par 1.000 francs de commerce extérieur, ou, en quelque sorte, la prime d'assurance qu'il paie à la marine. Par exemple, étant donné que chaque Français fait en moyenne 196 francs de commerce extérieur par an, et qu'il paie 6 fr. 69 au budget de la marine, on peut dire qu'il dépense ainsi $\frac{6{,}69}{196}$ francs par franc de commerce extérieur, c'est-à-dire 34 fr. 08 de dépense militaire par 1.000 francs de commerce extérieur (1).

On obtient ainsi le tableau de la page ci-contre, dans lequel les puissances sont rangées suivant l'ordre décroissant de leur commerce extérieur par an et par habitant.

---

(1) On remarquera que ce nombre est précisément égal au quotient du budget maritime par le commerce extérieur. Soient en effet b le budget maritime, c le commerce extérieur, et p la population ; on aura identiquement $\frac{b}{p} : \frac{c}{p} = \frac{b}{c}$

TABLEAU V

Commerce Extérieur et Marine de Guerre

PUISSANCE	PAR AN ET PAR HABITANT EN 1897		
	COMMERCE extérieur	DÉPENSE pour la Marine	DÉPENSE pour la Marine par 1000 fr. de Commerce extérieur
	Fr.	Fr.	Fr.
Pays-Bas	1.234	6,49	5,26
Suisse	568	»	»
Belgique	486	»	»
Grande-Bretagne	470	14,01	29,81
Danemark	402	3,89	9,68
Norvège	271	2,90	10,70
France	196	6,69	34,08
Suède	195	3,62	18,56
Allemagne	194	2,79	14,38
Turquie	143	2,75	19,23
Finlande	131	»	»
Roumanie	104	»	»
Espagne	90	1,94	21,55
Italie	87	3,23	37,12
Autriche-Hongrie	77	0,67	8,70
Portugal	74	3,36	45,41
Bulgarie	43	»	»
Serbie	43	»	»
Grèce	33	2,87	86,87
Russie	31	1.54	49,67

Sans doute, ces chiffres sont très sujets à caution : je me suis suffisamment expliqué sur la difficulté qu'on trouve à évaluer exactement les dépenses militaires d'un pays quelconque. Mais on remarquera qu'on est ici en présence d'écarts assez considérables pour que ce classement des diverses nations ne puisse guère être modifié par les corrections qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter aux renseignements du tableau; et c'est tout ce qu'il faut pour l'objet que nous poursuivons ici.

Or, on pourra conclure de ces chiffres tout ce qu'on voudra, excepté qu'il y ait proportionnalité, ou seulement un rapport direct de cause à effet, entre le commerce extérieur et la puissance de la marine militaire d'une nation.

On objectera que le commerce extérieur n'est pas seulement maritime, mais s'effectue aussi par les frontières de terre. Si bien qu'on voit figurer sur ce tableau des puissances non maritimes, telles que la Serbie et la Suisse, cette dernière venant d'ailleurs — après les Pays-Bas — en tête du classement par ordre d'activité commerciale. Il est aisé de répondre à cette objection en considérant l'importance relative de la marine marchande des divers États.

Seulement, comme il ne s'agit pas ici d'évaluer leur activité maritime au point de vue purement technique, mais bien leur puissance commerciale de transport maritime, il convient de considérer ici, non le nombre total des navires, ni leur tonnage brut total, mais l'unité employée par des autorités telles que MM. Kiaer, Marcel Dubois, Edmond Théry et Léon Bureau, et que ce dernier a nommée très heureusement « tonneau-puissance-vapeur » (1).

Comme dans le tableau précédent, je rapporterai le tonnage total ainsi obtenu à la population de chaque État, de manière à évaluer la puissance de transport maritime d'un habitant de cet État. Je rapporterai aussi le budget maritime de la puissance considérée à ce tonnage total, ce qui nous donnera un autre coefficient, représentant l'importance du budget de la marine de guerre par rapport à la capacité de transport de la marine marchande. Enfin, sachant que chaque Français, par exemple, dépense 6 fr. 69 pour la marine militaire, et que, pour ce prix, il dispose de 0,0153 tonneaux-puis-

(1) Voici comment on obtient la somme des *T.-p.-vp.* d'une marine. On ne tient compte que des voiliers jaugeant au moins 50 tonnes de jauge brute, et des vapeurs d'au moins 100 tonnes de jauge brute; on n'en considère que la jauge nette, qui est inférieure à la précédente de plus de 35 0/0, et qui mesure réellement la capacité commerciale de transport; enfin, pour tenir compte du nombre des voyages que les navires peuvent faire en un temps donné, on ajoute au tonnage net des vapeurs, non le tonnage net des voiliers, mais seulement le tiers de ce dernier.

sance-vapeur, on peut diviser ces nombres l'un par l'autre, pour constater que le tonneau-puissance-vapeur lui revient à 437 fr. 29, c'est-à-dire à un prix exorbitant, qui n'est dépassé qu'en Russie (1).

On obtient de la sorte le tableau suivant, dans lequel les États sont rangés dans l'ordre de la puissance de transport maritime de leurs habitants :

TABLEAU VI

Marine marchande et marine de guerre

PUISSANCE	TONNEAUX-PUISSANCE-VAPEUR en 1897 (tonnage net)		BUDGET DE LA MARINE MILITAIRE en 1897	
	Nombre total	Par 1.000 habitants	Par habitant	Par tonneau-puissance-vapeur et par habitant
	Milliers de tonnes	tonnes	fr.	fr.
Norvège	728	355	2,90	8,24
Grande-Bretagne	7.774	195	14,01	71,78
États-Unis	979	195	1,93	140,95
Danemark	223	96,4	3,89	40,36
Grèce	175	71,9	2,87	40,00
Suède	291	58,6	3,62	61,85
Pays-Bas	276	56,0	6,49	115,69
Allemagne	1.213	23,2	2,79	120,36
Turquie	132	22,7	2,75	121,21
Espagne	379	21,1	1,94	92,35
France	590	15,3	6,69 (*a*)	437,29 (*b*)
Belgique	94	14,6	»	»
Italie	386	12,3	3,23	261,65
Portugal	55	10,9	3,36	309,09
Autriche-Hongrie	182	4,2	0,67	159,34
Russie	321	3,1	1,54	498,44

(*a*) 6,23, en défalquant le coût des troupes de la marine (dépense coloniale).
(*b*) 406,78 sans les troupes de la marine.

(1) On remarquera que ce dernier coefficient aurait pu s'obtenir en divisant le budget par le tonnage net, c'est-à-dire qu'il représente simplement le budget de la marine militaire par tonneau de la marine marchande. Si, en effet, aux notations précédentes, on ajoute la lettre t pour désigner le tonnage net de la marine marchande on a : $\frac{b}{p} : \frac{t}{p} = \frac{b}{t}$

Ici, en vérité, on peut dire que les conclusions des militaristes doivent être retournées. A quelques exceptions près, plus est grande, dans un pays quelconque, la puissance de transport par habitant, et moindre est la dépense correspondante pour la marine militaire. L'exception la plus notable est fournie par la Grande-Bretagne, seconde pour les transports, et cinquième seulement pour la dépense militaire ; et encore cette dernière est-elle relativement faible par rapport à la puissance totale de la marine marchande (je ne parle pas de l'Autriche-Hongrie, que sa situation géographique ne destine, sur mer, qu'à un rôle tout à fait secondaire). Mais que dire de l'utilité commerciale des formidables dépenses militaires de l'Italie, du Portugal, de la France, de la Russie ?

Il serait intéressant d'étudier de même le mouvement des ports des divers pays, dans ses rapports avec les dépenses occasionnés par les flottes de guerre. . . . .

Malheureusement, les données fournies par les auteurs cités plus haut ne sont pas comparables entre elles. Tantôt le mouvement des ports est exprimé en tonnes métriques brutes, tantôt en tonnes nettes, tantôt au moyen de quelque autre unité. Et comme il arrive que les auteurs ne précisent pas ce point si important, il est plus prudent de ne pas établir une comparaison générale qui pourrait être fortement erronée.

. . . . . .

Par contre, le trafic du canal de Suez peut nous fournir, sous certaines réserves, un intéressant élément de comparaison. . . . . .

On en trouvera plus bas le détail, pour cette même année de 1897, par pavillons, et en tonneaux nets. L'*Annuaire de l'Economie politique et de la statistique*, auquel je l'emprunte, ne distingue par les navires en voiliers et en vapeurs ; mais il n'y a pas lieu de remplacer ici le tonnage net par le tonnage idéal défini plus haut, puisqu'il ne s'agit pas d'évaluer des capacités éventuelles de transport, mais des transports réellement effectués.

Comme précédemment, je rapporterai les divers trafics aux populations respectives, et déterminerai ensuite la dépense

militaire correspondant au tonnage que chaque habitant fait passer par le canal.

Assurément, il ne faut pas tirer de là des conclusions trop absolues. Une nation peut avoir un commerce maritime très considérable, sans avoir besoin d'utiliser le canal de Suez : tels les pays de l'Amérique. C'est pourquoi j'ai essayé de mieux faire ressortir l'importance propre de cette route (résultant de la situation géographique d'une nation par rapport à ses intérêts d'outre-mer),en rapportant, dans la troisième colonne du tableau qui suit, les divers transits par Suez aux nombres de tonneaux-puissance-vapeur possédés par les nations correspondantes.

Voici à quoi on arrive ainsi, les États étant rangés par ordre de transit par habitant :

TABLEAU VII

Transit par le canal de Suez, et Marine de guerre

PAYS	MOUVEMENT DU CANAL (TONNAGE NET) par Pavillon en 1897			BUDGET DE LA MARINE MILITAIRE	
	TOTAL	Par 10.000 habitants	Pour 100 tonneaux-puiss.-vapeur	Par habitant	Par tonne transitant et par habitant
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	fr.	fr.
Gr.-Bretagne..	5.319.136	1.335	68	14,01	105
Pays-Bas	382.249	775	137	6,49	80
Norvège.....	87.186	425	12	2,90	68
Allemagne	858.685	164	71	2,79	170
France.....	519.606	135	88	6,69	496
Espagne	137.831	77	36	1,94	254
Autr.-Hongrie.	184.037	42	101	0,67	158
Italie.....	129.464	41	33	3,23	780
Russie.....	144.439	14	45	1,54	1.108
Japon.....	114.435	2,5	?	9,10	3.539
Turquie, Danemark, Suède, Etats-Unis, Portugal, Chine, Egypte, Siam, Mexique	22.296				
TOTAL....	7.899.374				

Sous la réserve de la remarque générale, faite plus haut, concernant l'importance à attacher à l'élément que nous considérons ici, on observera que la Norvège et l'Allemagne sont en très bonne place sur ce tableau, sans qu'aucune colonie les y prédestine. Il en est de même de l'Autriche-Hongrie; pour cette dernière, le transit par habitant est faible, en raison de la médiocrité relative de sa marine; mais ce transit est très notable en valeur absolue, ainsi que par rapport au nombre de tonneaux puissances-vapeur possédés.

Mais par dessus tout, on constatera, d'une manière analogue à ce qui a été suggéré par les tableaux précédents, que les dépenses militaires s'inscrivent sur ce tableau dans l'ordre le plus capricieux.

Ainsi, de quelque manière que l'on compare les budgets des marines militaires à l'importance du commerce maritime, on parvient à cette conclusion, qu'il est impossible d'affirmer qu'aux grands armements maritimes doivent nécessairement correspondre les grands trafics. Et il était bien aisé de prévoir qu'il en serait ainsi, puisque le développement et la protection du commerce maritime ne sont que le prétexte des dépenses militaires, causées en réalité par les vieux préjugés de la mégalomanie politique et coloniale.

*
* *

On trouve, dans les intéressantes brochures que publie en Angleterre le *Comité contre l'accroissement des armements* (1), d'intéressants arguments contre le préjugé qui veut qu'une puissante marine de guerre et la possession d'un grand empire colonial soient indispensables au développement du commerce extérieur.

Les dépenses maritimes de la Grande-Bretagne se sont accrues, depuis un demi-siècle, presque trois fois plus vite que sa population, comme le montre le tableau VIII.

(1) *Empire, Trade and Armaments. — The Rally against jingo Imperialism.* — Londres, Bonner, 1896.

TABLEAU VIII

Progression des dépenses pour la flotte anglaise

	ANNÉES		
	1845-46	1869-70	1896-97
Habitants (millions).....	27,4	31,4	39,4
Dépenses maritimes (millions de fr.)	172,5	250	642
— (fr. par habitant)	6,3	8	16,3

Cette progression des armements a coïncidé avec une formidable expansion territoriale : entre les seules années 1883 et 1895, la superficie de l'empire britannique a passé de 7 à 11,3 millions de milles carrés — c'est-à-dire de 18 à 29 millions de kilomètres carrés (France, 528,000 km².) — et la population, de 305 à 433 millions d'habitants. Mais le commerce total du Royaume-Uni est demeuré stationnaire, ou plutôt il a décru : en 1883, il fut de 733 millions sterling, dont 239 millions d'exportations, contre 702 millions (dont 226 d'exportations) en 1895. Et l'on doit noter que ces années ne présentent rien d'exceptionnel ; dans cette période, le maximum du commerce total a été de 748 millions en 1890, et le minimum, de 618 millions en 1886.

Fait plus remarquable encore, l'extraordinaire développement colonial de la Grande-Bretagne n'a modifié en rien la proportion suivant laquelle son commerce total se répartit entre les colonies et les nations étrangères. C'est ce qui résulte du tableau ci-contre, indiquant, pour des périodes de cinq années consécutives, la part revenant aux colonies, pour 100 du commerce général du Royaume-Uni.

TABLEAU IX

Part des colonies dans le commerce de la Grande-Bretagne

PÉRIODE	PROPORTION REVENANT AUX COLONIES POUR 100 DU COMMERCE ANGLAIS	
	IMPORTATION des colonies en Grande-Bretagne	EXPORTATION de Grande-Bretagne aux colonies
1865 à 1859.....	23,5	31,5
1860 à 1864.....	28,8	33,4
1865 à 1869.....	24	27,6
1870 à 1874.....	22	25,6
1875 à 1879.....	22,1	33,1
1880 à 1884.....	23,5	34,5
1885 à 1889.....	22,9	35
1890 à 1894.....	22,9	34,4
Moyenne générale de 1855 à 1894	23,7	31,9

Ainsi, quel qu'ait été l'accroissement des possessions anglaises, elles entrent, d'une manière constante, pour moins d'un quart dans la somme des marchandises importées en Grande-Bretagne, et n'absorbent qu'un tiers des produits exportés par la métropole.

Autrement dit, le développement des relations commerciales entre ces régions et le Royaume-Uni a été *exactement proportionnel* à celui des relations entre le Royaume-Uni et le reste du monde; d'où l'on peut conclure que, si ces régions étaient demeurées sous tout autre pavillon, la seule différence, pour la Grande-Bretagne, eût consisté dans l'économie des embarras et des frais causés par leur administration, ainsi que de quelques guerres !

C'est avec les États-Unis que la Grande-Bretagne fait le plus de commerce; puis viennent la France, l'Inde et l'Allemagne. Et encore, ces données globales, telles que je les extrais des brochures anglaises, ne sont-elles

pas assez caractéristiques. Pour mieux se rendre compte de l'importance qu'un marché déterminé présente pour un pays, il convient de diviser le montant du commerce par la population de chacun des deux pays considérés. On arrive ainsi à des résultats inattendus, mais fort importants. Les quotients les plus gros sont fournis par la Hollande, puis par la Belgique. Autrement dit, c'est avec le Hollandais moyen, puis avec le Belge moyen, que l'Anglais moyen fait le plus d'affaires.

Conclusion : *Le commerce ne suit nullement le pavillon.* C'est avec les nations les plus riches et les plus commerçantes qu'un pays fait le plus de commerce, et nullement avec celles dont les produits diffèrent le plus des siens, ou qu'elle a soumises à son empire ; son intérêt n'est ni d'appauvrir, ni de conquérir les autres ; mais de les voir prospérer, et par conséquent de les y aider.

L'examen du commerce général de la France nous aurait conduits exactement aux mêmes conclusions. Je n'ai choisi ces exemples en Angleterre que parce que, si je les avais pris en France, on n'aurait pas manqué d'objecter que notre empire colonial n'est pas encore entré dans la période de pleine mise en valeur. Or, on ne saurait en dire autant des possessions anglaises. Et ce que montre l'étude attentive des faits, c'est que les meilleures colonies de la Grande-Bretagne, ce sont, en valeur absolue, l'*Allemagne*, les *États-Unis* et la *France*, et, eu égard au nombre des habitants, la *Hollande* et la *Belgique*.

On objectera certainement qu'au point de vue de la puissance de production et d'achat, les colonies ne sauraient être comparées aux nations plus anciennement civilisées, et que les sommes dépensées pour elles et pour la marine sont, en réalité, un placement d'avenir. Mais le jour est bien loin où les colonies actuelles, même les plus florissantes, auront une population équivalant, en quantité et en qualité, à celle d'une quelconque de ces vieilles nations. Et, quand il en sera ainsi, elles auront depuis longtemps cessé d'être des colonies, ou, tout au moins, elles auront obtenu une autonomie analogue à celle dont jouit aujourd'hui le Canada, qui est libre de

traiter le commerce de la métropole comme celui d'une nation étrangère, et même de ne pas accorder à la livre sterling le cours légal. Pareillement, toutes les colonies sont destinées à s'élever peu à peu au niveau des vieilles nations ; et, une fois arrivées à ce degré de développement matériel et moral, elles réclameront les droits d'une nation, suivant le mot de Turgot : « Les colonies sont comme les fruits, qui ne tiennent à l'arbre que jusqu'à la maturité. » A ce moment, elles règleront leurs relations commerciales au mieux de leurs intérêts, et, par conséquent, indépendamment de toute sentimentale question de pavillon.

Le tableau du commerce britannique fournit à cet égard une indication bien curieuse. Voici, d'après le *Statesman's Year-book* de 1898, quel a été, en 1871 et en 1896, le commerce total des principales colonies britanniques, avec, en regard, la partie de ce commerce afférente au Royaume-Uni, et la proportion que représente cette partie, pour cent du commerce total de la colonie :

TABLEAU X

Commerce des colonies anglaises autonomes

COLONIES		IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
		TOTAL	DU ROYAUME-UNI		TOTAL	AU ROYAUME-UNI	
		1000 £	1000 £	p. 100	1000 £	1000 £	p. 100
Canada et Terre-Neuve	1871	21.745	10.944	50,3	17.034	5.457	32
	1896	25.500	7.183	28,2	26.230	14.058	53,6
Cap et Natal.....	1871	3.580	2.984	83,1	4.148	3.113	75
	1896	22.320	15.992	71,6	18.349	17.237	93,9
Australie, Tasmanie et Nouvelle-Zélande...	1871	30.075	12.006	39,9	34.581	18.487	53,4
	1896	62.636	24.967	39,8	66.584	29.172	43,8

Ces chiffres ne sont pas accidentels : le tableau où je les ai pris indique au contraire un mouvement bien continu pendant les vingt-cinq années sur lesquelles il porte.

On voit que le Canada, soit qu'il fabrique lui-même ce

dont il a besoin, soit qu'il le fasse venir d'autres pays, ne demande aujourd'hui guère plus de marchandises à l'Angleterre, proportionnellement, que ne fait un pays étranger quelconque. En effet, 28,2 0/0 de ses importations viennent de Grande-Bretagne; or, d'après la même source, la Turquie demande au Royaume-Uni 38 0/0 de ses importations; le Portugal, 31; la Suède, 27; la Grèce et la Russie, 26; l'Italie et la Roumanie, 22; le Danemark, l'Espagne et la Norvège, 21; la Hollande, 19; l'Allemagne et la France, 13; la Belgique, 11; l'Autriche-Hongrie, 10. Et la décroissance de ce rapport ayant été continue, durant les vingt-cinq années considérées, on peut prévoir qu'il descendra successivement au taux des nations qui ne gravitent pas spécialement dans l'orbite économique de l'Angleterre, comme font la Turquie et le Portugal. L'Afrique australe, colonie moins avancée que le Canada, réduit de même ses achats, sans être encore arrivée à une émancipation aussi complète. L'Australie, la plus jeune, est encore stationnaire.

Quant aux exportations de ces colonies en Angleterre, elles ont décru pour l'Australie, et augmenté pour le Canada et l'Afrique australe. Mais il n'y a rien à conclure de là : le protectionniste ou le conquérant colonial le plus endurci nous accordera bien qu'il n'est pas besoin d'être maîtres d'un pays pour en faire venir ce dont on a besoin!

Il convient de bien noter, de même, que le merveilleux développement commercial de l'Allemagne s'est produit bien avant que cette nation se fût avisée de devenir une grande puissance maritime, et qu'il ne doit encore rien au jeune domaine colonial de l'empire.

Aussi ne saurait-on trop insister sur la part de vérité qui est contenue dans la boutade bien connue : « Les meilleures colonies, ce sont les colonies des autres! » Et quant à la nécessité de « protéger le commerce national » au moyen d'une ruineuse marine de guerre, on fera bien de la reléguer au bric-à-brac des vieilles idées démodées.

VIII

Rapport des charges militaires aux revenus nationaux

J'ai essayé de donner, en suivant plusieurs méthodes différentes, une idée de l'énormité des charges que la paix armée impose à l'Europe, et qui la mettent dans un si grand état d'infériorité par rapport aux jeunes nations d'outre-mer. Il reste à rechercher quel est le rapport de ces charges avec le revenu moyen des diverses nations européennes, et par conséquent à quels degrés différents elles en sont affectées.

Je suivrai, à cet effet, la méthode tracée par M. Delivet dans son intéressante étude sur *L'exagération des charges militaires et le prix de revient* (1), en me bornant à modifier les chiffres donnés par cet auteur, tantôt pour les rectifier, et tantôt seulement pour les remettre à jour.

Malgré les corrections que j'apporterai ainsi à ses résultats, je dois encore revenir ici sur les réserves faites plus haut (chapitre III) au sujet du degré de confiance qu'on peut accorder aux données que je mettrai en œuvre. Cela d'autant plus, que c'est au dictionnaire de Mulhall que je suis réduit à emprunter les plus difficilement évaluables de ces données, la richesse et le revenu des nations. Or, non seulement cet auteur emploie un procédé très arbitraire pour évaluer les revenus nationaux, mais une étude attentive de son dictionnaire montre certains défauts de méthode fort notables, par exemple, une fâcheuse absence de concordance entre les dates de renseignements portés ou mis en œuvre sur un même tableau. Néanmoins, il est juste de constater que, comme je l'indiquerai plus loin, l'évaluation que Mulhall donne du revenu de la France, par exemple, est presque identique à celle qu'obtiennent différemment deux autres auteurs réputés.

Quoi qu'il en soit, et étant bien entendu que les chiffres donnés ici n'ont aucune prétention à la rigueur absolue, voici d'abord un tableau indiquant la fortune acquise et le revenu des principales nations, tant en valeur absolue que par habi-

(1) Paris, Guillaumin, 1890.

tant, les deux dernières colonnes indiquant, l'une les intérêts de la dette par habitant, et l'autre, le revenu, diminué de ces intérêts, c'est-à-dire le revenu net par habitant (les pays sont rangés par ordre de revenu net) :

TABLEAU XI

Richesse comparée des divers pays

PAYS	CAPITAL NATIONAL par habitant (*a*)	REVENU NATIONAL par habitant (*a*)	INTÉRÊTS DE LA DETTÉ par habitant (*b*)	REVENU NET par habitant
	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Grande-Bretagne	7.500	834 »	15,20	818,80
Danemark	5.750	806 »	3,75	802,25
Belgique	4.250	700 »	18,75	681,25
France	6.000	685 »	32,70	652,30
Suède	3.500	550 »	3,15	546,85
Allemagne	4.000	552,50	10,50	542,50
Pays-Bas	6.000	557,50	15,15	541,35
Norvège	2.500	506 »	4,70	501,30
Suisse	3.750	475 »	1,30	473,70
Espagne	3.750	406 »	22,10	383,90
Autriche-Hongrie	2.625	381 »	14,60	366,40
Portugal	2.250	305 »	20,65	284,35
Italie	2.375	302,50	18,75	283,75
Grèce	3.750 (*c*	287 (*c*)	8,35	278,65
Russie	1.500	281 »	8,20	272,80
Europe (moyenne)	4.500	480 »	14,45	465,55
Australie	9.250	1.002,50	2,45 (*d*)	1.000,05
États-Unis	5.250	975 »	2 »	973 »
Canada	5.000	650 »	12,85 (*d*)	637,15
Argentine	3.500	600 »	30,45 (*d*)	569,55

(*a*) D'après l'édition de 1899 de Mulhall.
(*b*) D'après Hickmann.
(*c*) D'après l'édition de 1892 de Mulhall.
(*d*) D'après l'*Almanach de Gotha*.

Il est intéressant de noter en passant que les données contenues dans le dictionnaire de Mulhall permettent d'évaluer

comme il suit le revenu par habitant, dans les trois parties du Royaume-Uni, en 1889 :

Angleterre.....Fr.	922
Écosse.....	767
Irlande.....	372
Ensemble du Royaume-Uni.	834

Les dépenses militaires imposées à chaque habitant sont à son revenu net dans le rapport ci-dessous (les diverses puissances étant encore rangées par ordre de revenu net par habitant) :

TABLEAU XII

Rapport des dépenses militaires au revenu net

PUISSANCE	REVENU NET par habitant (*a*)	DÉPENSES MILITAIRES par habitant (*b*)	PROPORTION pour 100
	fr.	fr.	fr.
Grande-Bretagne.....	818,20	25,50	3,12
Danemark.....	802,25	9,95	1,24
Belgique.....	681,25	8 »	1,17
France.....	652,30	23,10	3,54
Suède.....	546,85	12,70	2,32
Allemagne.....	542,50	16,80	3,10
Pays-Bas.....	541,35	16,65	3,26
Norvège.....	501,30	8,80	1,75
Suisse.....	473,70	8,20	1,73
Espagne.....	383,90	10,30	2,68
Autriche-Hongrie.....	366,40	9,30	2,53
Portugal.....	284,35	9,70	3,41
Italie.....	283,75	10,75	3,79
Grèce (*c*).....	278,65	20,55	7,37
Russie.....	272,80	8,85	3,25
Europe (moyenne).....	465,55	13,75	2,95
Australie.....	1.000,05	(?)	(?)
États-Unis (*d*).....	973,00	5,65	0.58
Canada.....	637,15	0,47	0,08
Argentine.....	569,55	11,30	1.99

(*a*) Calculé au tableau XI.
(*b*) D'après Edmond Théry (chiffres notablement trop faibles).
(*c*) Non compris les dépenses extraordinaires de la guerre contre la Turquie.
(*d*) Non compris les dépenses extraordinaires des expéditions de Cuba et des Philippines.

Si l'on rangeait les nations dans l'ordre du dernier coefficient qui vient d'être déterminé, c'est-à-dire suivant le rapport de leurs dépenses militaires à leur revenu net par habitant, on aboutirait au classement suivant :

Autriche-Hongrie	2.53	p. 100
Espagne	2.68	—
Allemagne	3.10	—
Grande-Bretagne	3.12	—
Russie	3.25	—
Pays-Bas	3.26	—
Portugal	3.41	—
France	3.54	—
Canada	0.08	—
États-Unis	0.58	—
Belgique	1.17	—
Danemark	1.24	—
Suisse	1.73	—
Norvège	1.75	—
Argentine	1.99	—
Suède	2.32	—
Italie	3.79	—
Grèce	7.37	—
Europe (moyenne)	2.95	—

Il est évident que ce classement ne peut donner qu'une idée très fausse de la manière dont les ressources des divers pays sont mises à contribution. La France, par exemple, occupe sur cette liste un rang inférieur à celui du Portugal; et cela est tout à fait absurde, car 3,54 p. 100 d'un revenu de 652 fr. 30 représentent un sacrifice bien moins pénible que 3,41 p. 100 d'un revenu de 284 fr. 35 (1).

On obtiendra un élément d'appréciation plus acceptable en commençant par ramener les revenus de toutes les nations à une valeur idéale commune. Par exemple, on rapportera ces revenus à celui de la nation européenne la plus riche (la

(1) On remarquera la place exceptionnelle tenue ici par le Canada. Il ne faudrait pas en tirer des conclusions trop absolues, et nous ne tiendrons d'ailleurs pas autrement compte de cette puissance, car il est évident que, le cas échéant, sa défense incomberait en majeure partie à la Grande-Bretagne.

Nous ne nous occuperons plus que des États indépendants.

Grande-Bretagne), on fera varier dans le même rapport le montant de sa dépense militaire, et c'est le résultat obtenu que l'on comparera au revenu idéal choisi pour unité. Ainsi, une nation, je suppose, a un revenu par habitant moitié moindre de celui de l'Angleterre; on admettra donc que, pour être dans une situation comparable à celle de l'Angleterre, elle ne pourrait se permettre qu'une dépense militaire moitié moindre; et pour placer cette nation à son véritable rang sur la liste ci-dessus, on devra commencer par doubler le chiffre actuel de sa dépense militaire. Après avoir fait ce calcul, dont le principe appartient à M. Delivet, il sera intéressant d'établir la même comparaison par rapport aux États-Unis, c'est-à-dire à une puissance à la fois plus riche et militairement moins imposée que les nations européennes.

Voici d'abord les rapports des revenus nets des diverses nations à ceux de la Grande-Bretagne et des États-Unis :

TABLEAU XIII

Revenus nets, rapportés aux deux grandes nations les plus riches.

PAYS	REVENU NET PAR HABITANT		
	Valeur en francs	Pour 100 du revenu anglais	Pour 100 du revenu américain
États-Unis	973 »	118,92	100 »
Grande-Bretagne	818,20	100 »	84,09
Danemark	802,25	98,05	82,45
Belgique	681,25	83,26	70,02
France	652,30	79,72	67,04
Suède	546,85	66,83	56,20
Allemagne	542,50	66,30	55,75
Pays-Bas	541,35	66,16	55,64
Norvège	501,30	61,27	51,52
Suisse	473,70	57,90	48,70
Espagne	393,90	48,14	41,51
Autriche-Hongrie	366,40	44,78	37,66
Portugal	284,35	34,75	29,22
Italie	283,75	34,68	29,16
Grèce	278,65	34,06	28,64
Russie	272,80	33,34	28,04
Europe (moyenne)	465,55	56,90	48,15

Suivant que l'on veut prendre pour point de comparaison la dépense militaire de la Grande-Bretagne ou des États-Unis, on aura donc à multiplier les rapports déterminés plus haut par l'inverse du coefficient porté à la deuxième ou à la troisième colonne de ce dernier tableau; et le classement des puissances suivant le rapport de leurs dépenses militaires à leurs revenus s'établit alors comme il suit, leur ordre se trouvant complètement modifié :

TABLEAU XIV

Charges militaires comparées au revenu, rectifiées

PAYS	RAPPORT DES DÉPENSES MILITAIRES AU REVENU NET, ce dernier étant ramené au chiffre	
	du revenu anglais	du revenu américain
	Pour 100	Pour 100
États-Unis	0,49	0,58
Danemark	1,26	1,50
Belgique	1,40	1,65
Norvège	2,86	3,40
Suisse	2,99	3,55
Grande-Bretagne	3,12	3,71
Suède	3,49	4,13
France	4,44	5,28
Allemagne	4,67	5,56
Pays-Bas	4,93	5,86
Espagne	5,57	6,45
Autriche-Hongrie	5,65	6,72
Russie	9,75	11,59
Portugal	9,81	11,67
Italie	10,93	13,00
Grèce	21,64	25,73
Europe (moyenne)	5,18	6,12

Sans doute, la méthode suivant laquelle cet ordre a été déterminé est assez arbitraire; mais elle rend compte, mieux

que ne le fait la simple comparaison des rapports non modifiés, de la manière dont les facultés des diverses nations sont mises à contribution par leurs budgets militaires. J'indiquerai d'ailleurs plus loin une autre manière d'opérer.

Mais ce qui intéresse le contribuable, c'est moins le rapport de ses impositions à celles d'une autre victime du fisc, que leur valeur absolue. Les coefficients que nous venons de déterminer nous permettent de fournir à cet égard une contribution instructive. Nous reproduisons en effet, dans le tableau XV, en regard de la dépense militaire actuellement faite dans chaque pays, la somme à laquelle cette dépense devrait être réduite, si on la ramenait soit au taux anglais, soit au taux américain; nous obtiendrons cette réduction en multipliant la dépense actuelle par les coefficients du tableau XIII. Les nations sont rangées dans ce tableau suivant l'ordre de leurs dépenses militaires actuelles par habitant.

TABLEAU XV

Dépenses militaires ramenées au taux anglais ou américain

PAYS	DÉPENSE MILITAIRE PAR HABITANT en francs			DÉPENSE MILITAIRE TOTALE en millions de francs		
	En 1897	Ce qu'elle serait au taux anglais	Ce qu'elle serait au taux américain	En 1897	Ce qu'elle serait au taux anglais	Ce qu'elle serait au taux américain
Grande-Bretagne	25,50	25,50	21,45	1.016	1.016	854
France	23,10	18,40	15,55	880	704	592
Grèce	20,55	7,00	5,90	50	17	14
Allemagne	16,80	11,15	9,35	877	581	490
Pays-Bas	16,65	10,00	9,25	82	54	45,5
Suède	12,70	8,48	7,14	63	42	35
Italie	10,75	3,73	3,13	337	117	99
Espagne	10,30	4,95	4,25	185	89	77
Danemark	9,95	9,80	8,30	23	22	18
Portugal	9,70	3,35	2,85	49	17	14
Autriche-Hongrie	9,30	4,15	3,50	404	182	152
Russie	8,85	2,95	2,50	918	306	257
Norvège	8,80	5,40	4,55	18	11	9
Suisse	8,20	4,75	4,00	25	14	12
Belgique	8,00	6,70	5,60	52	43	36
Europe (moyenne et total)	13,75	7,90	6,70	5.225	2.969	2.514
États-Unis	6,65	7,10	6,00	403	479	403

Ce tableau n'est, en somme, que le tableau XIV, présenté sous une forme plus concrète et, partant, plus frappante.

On en retiendra simplement les données finales, desquelles il résulte que, si l'Europe entière ne taxait ses revenus, au point de vue militaire, que dans une proportion comparable à celle usitée en Grande-Bretagne, ou aux États-Unis, elleéconomiserait, sur les seules dépenses *directes* et *visibles* de 1897,

une somme annuelle de 2.254 millions dans le premier cas, et de 2.711 millions dans le second cas. En tenant compte des dépenses budgétaires non immédiatement visibles (pensions, etc.), l'économie serait respectivement d'environ 2 milliards et demi, ou de plus de 3 milliards. En tenant compte des dépenses indirectes, nul ne peut dire ce qu'elle serait; mais, bien certainement, elle dépasserait de beaucoup les 4 milliards.

Or on remarquera qu'il ne s'agit nullement là de l'hypothèse d'un désarmement complet. La Grande-Bretagne est puissamment armée, et les États-Unis, si leurs troupes de terre sont réduites, ont du moins une flotte considérable. L'hypothèse qui vient d'être examinée revient simplement à supposer que l'Europe, sans désarmer, restreigne ses armements de manière à ne pas pressurer le contribuable, en proportion de ses revenus, plus que ne le font ces deux nations. Par exemple, l'Europe, introduisant dans l'intérieur de ses limites le règlement juridique des différents internationaux, conserverait encore de très importants éléments de défense contre des adversaires éventuels du dehors (précaution d'ailleurs bien inutile; qui donc, en effet, s'en prendrait à une Europe non divisée contre elle-même?). En un mot, on a essayé de donner là une évaluation des économies auxquelles conduirait l'institution, sous une forme quelconque, d'une fédération européenne, conservant encore, vis-à-vis des autres continents, une attitude défensive.

Imagine-t-on quels progrès et quels bienfaits de toute nature représentent de semblables économies, chiffrées par milliards annuels!

*
* *

Il faut mentionner encore, pour sa curiosité, sinon pour sa rigueur, une autre méthode d'évaluation du poids des charges militaires, due à M. Delivet.

Cet auteur commence par supposer que les 40 p. 100 du revenu anglais représentent la moyenne des besoins des nations civilisées. On sent, et M. Delivet est le premier à le déclarer,

que c'est là une hypothèse tout à fait gratuite, étant données les nombreuses conditions qui font varier les besoins des diverses populations. Mais, quoi qu'il en soit, cette supposition conduit à représenter comme il suit les conditions de concurrence économique des nations.

Nous avons déjà retranché du revenu brut par habitant une somme correspondant aux intérêts de la dette, et nous avons obtenu ainsi le revenu net par habitant. De ce revenu net, retranchons la dépense militaire par habitant; le reste représente le revenu que chaque habitant peut consacrer à ses besoins, aux dépenses administratives et productives de l'État, des provinces et des villes, enfin à l'épargne, et par conséquent à des emplois productifs.

Par exemple, le revenu net de chaque Anglais étant de 818 fr. 20, il lui reste, après prélèvement de 25 fr. 50 de charges militaires, un revenu de 792 fr. 70 à consacrer à ses dépenses normales. Les 40 p. 100 de cette somme, soit 317 fr. 10, seraient, dans l'hypothèse de M. Delivet, le minimum normal du revenu par habitant, pour un pays civilisé. On comprendra combien cette hypothèse est arbitraire, en se reportant à la remarque faite plus haut, que le revenu de l'Irlande, en 1889, était de 372 francs par habitant : il est certain qu'un revenu notablement inférieur à celui de l'Irlande peut difficilement être considéré comme un minimum normal!

Quoi qu'il en soit, si l'on admet l'hypothèse de M. Delivet, on peut dresser le tableau ci-contre :

TABLEAU XVI

Disponibilités des diverses nations

PAYS	REVENU par habitant après prélèvement de la dette et des charges militaires	EPARGNE ANNUELLE par habitant	DÉFICIT ANNUEL par habitant
États-Unis	967,35	650,25	»
Grande-Bretagne	792,70	476,20	»
Danemark	792,30	475,20	»
Belgique	673,25	356,15	»
France	629,20	312,10	»
Suède	534,15	217,05	»
Allemagne	525,70	208,60	»
Pays-Bas	524,70	207,60	»
Norvège	492,40	175,40	»
Suisse	465,50	148,40	»
Espagne	373,70	56,50	»
Autriche-Hongrie	357,10	40,00	»
Portugal	274,65	»	42,45
Italie	273,00	»	44,10
Russie	263,95	»	53,15
Grèce	258,10	»	61,00
Europe	451,80	134,70	»

Toutes réserves faites, encore une fois, sur la part d'arbitraire contenue dans le choix de ce critérium, — les 40 p. 100 du revenu anglais — ce tableau donne une idée de ce que les principales nations civilisées sont actuellement en état de consacrer, soit à leurs entreprises nouvelles, soit à leurs œuvres de prévoyance sociale.

Peut-être pensera-t-on, à la vue de ce classement, que le « minimum normal » se placerait mieux aux environs d'un revenu net de 400 francs par habitant. Mais peu importe; ce que nous nous proposions ici, c'était de mettre en évidence les grandes différences existant entre les conditions économiques des diverses nations et la coupable imprudence avec

laquelle certaines d'entre elles sont épuisées en dépenses improductives.

*
* *

Le raisonnement qui vient d'être exposé m'a suggéré une autre méthode de comparaison des charges militaires qui peut tout au moins être employée concurremment avec celle qui nous a fourni le tableau XIV.

Considérons le revenu net de chaque habitant de l'Europe, c'est-à-dire son revenu diminué du passif que représentent les intérêts de la dette. Ce revenu doit servir à le faire vivre, c'est-à-dire à satisfaire à la fois aux besoins de cet individu et aux dépenses légitimes de l'État (dépenses administratives et productrices). Cette première catégorie de dépenses étant effectuées, le surplus, s'il en reste un, pourra être affecté soit à l'épargne (c'est-à-dire, en somme, à la production des richesses nouvelles), soit à des dépenses somptuaires, parmi lesquelles nous rangerons les nombreux bataillons et les cuirassés à 35 millions pièce. Il est intéressant de comparer les dépenses militaires des divers États à ces excédents, c'est-à-dire de se rendre compte du rapport qui existe entre ces dépenses et l'épargne réellement disponible.

J'admettrai encore, en renouvelant toutes réserves sur la valeur de ce critérium, que le minimum indispensable soit fourni par les 40 p. 100 du revenu moyen restant aux Anglais, dépenses militaires payées, c'est-à-dire qu'il se monte à 317 fr. 10. Nous obtiendrons ainsi le tableau ci-contre :

TABLEAU XVII

Rapport des dépenses militaires aux épargnes disponibles

PAYS	REVENU NET par habitant (déduction faite de la dette)	SOMME DISPONIBLE par habitant, après prélèvement de 317 fr. 10	DÉFICIT	A DÉDUIRE DÉPENSE MILITAIRE par habitant	DÉPENSE MILITAIRE p. 100 de l'épargne disponible
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
États-Unis.....	973,00	655,90	»	5,65	0,86
Danemark.....	802,25	481,55	»	9,95	2,05
Belgique.....	681,25	361,45	»	8,00	2,20
Norvège.....	501,30	184,20	»	8,80	4,78
Grande-Bretagne..	818,80	501,70	»	25,50	5,08
Suisse.....	473,70	156,60	»	8,20	5,24
Suède.....	546,86	229,75	»	12,70	5,53
France.....	652,30	335,20	»	23,10	6,89
Pays-Bas.....	541,35	224,25	»	16,65	7,42
Allemagne.....	542,50	225,40	»	16,80	7,45
Espagne.....	383,90	66,80	»	10,30	15,27
Autriche-Hongrie .	366,40	49,30	»	9,30	18,86
Portugal.....	284,35	»	32,75	9,70	(!)
Italie.....	283,75	»	33,35	10,75	(!)
Grèce.....	278,65	»	38,45	20,55	(!)
Russie.....	272,80	»	44,30	8,85	(!)
Europe (moyenne).	465,55	148,45	»	13,75	9,26

Voici donc, finalement, les sommes nettes qui restent disponibles, dans chaque pays, par habitant, pour les dépenses productives (voir aussi tableau XVI) :

États Unis.....Fr.	650,25
Grande-Bretagne.....	476,20
Danemark.....	475,20
Belgique.....	356,10
France.....	312,10
Suède.....	217,05
Allemagne.....	208,60
Pays-Bas.....	207,60

Norvège		175,40
Suisse		148,40
Espagne		56,50
Autriche-Hongrie		40,00
Portugal	*déficit*	*42,45*
Italie	*déficit*	*44,10*
Russie	*déficit*	*53,15*
Grèce	*déficit*	*61,00*

IX

Coût des dernières grandes guerres

Dans tout ce qui précède, nous n'avons considéré que les dépenses militaires en temps de paix, mais non les dépenses et pertes de toute nature imputables aux guerres survenues pendant cette période : c'est le procès de la paix armée, et non celui de la guerre que nous instruisons ici. Il vaut néanmoins la peine de consacrer quelques lignes à ces dépenses de guerre, à titre de renseignement.

L'évaluation du coût des dernières grandes guerres a été tentée par divers auteurs ; et tout ce qu'on peut dire de ces recherches, c'est que chacunes d'elles omet quelque partie importante du total ! Il est clair, en effet, que c'est une entreprise chimérique, que de vouloir chiffrer le montant des destructions de toute nature qui s'accomplissent sur un théâtre d'opérations, et dont l'importance dépasse souvent de beaucoup celle des dépenses militaires proprement dites : que représentent, en comparaison d'une grande ville incendiée, la valeur des obus qui l'ont bombardée et l'entretien des troupes de siège, et comment évaluer les trésors publics et privés qui ont pu être anéantis ? Et il ne faut pas perdre de vue que les capitaux détruits, s'ils avaient été conservés, eussent produit des richesses nouvelles, et que, de même, un soldat tué ou estropié prive la Société, non seulement d'un homme vigoureux et dans la force de l'âge, mais aussi de la progéniture que cet homme aurait pu enfanter ; en sorte que les destructions imbéciles de la guerre se doublent d'un «manque à gagner» non moins déplorable.

On a une première vue d'ensemble de ce que les guerres de ce siècle ont coûté à l'Europe, en remarquant que les dettes

européennes, qui se montent actuellement à 130 milliards, exigeant un intérêt annuel de 5 milliards 731 millions, ont été contractées presque exclusivement pour subvenir à des dépenses de guerre. Et si l'on tient compte des amortissements qui ont été opérés, et qui dans certains cas ont été importants (la Grande-Bretagne a amorti 6 milliards 250 millions de 1816 à 1899, et la Hollande 1425 millions de 1848 à 1899), on peut admettre que l'Europe doit bien plus de 100 milliards, et paie environ 4 milliards et demi d'intérêts pour les guerres de ce siècle. Mais encore ce chiffre si considérable ne se rapporte-t-il qu'aux dépenses des États; il ne contient presque rien qui corresponde aux pertes privées, car ces dernières n'ont donné lieu que rarement à de faibles indemnités.

Suivant Novicow, sans les seules guerres de ce siècle et le militarisme qu'elles nous ont légué, l'Europe compterait aujourd'hui, en plus des nombres actuels, 45 millions d'habitants et 26 milliards de revenus; et l'on est «certainement au-dessous de la réalité» en doublant ce dernier chiffre, pour tenir compte du surcroît qu'auraient donné les capitaux gaspillés, si on les avait employés en œuvres productives. L'Europe aurait donc actuellement 52 milliards de revenus de plus; ou, autrement dit :

Au lieu de 380 millions d'habitants (1), avec un revenu moyen de 480 francs (2), réduit à 451 fr. 55 par les dettes et les dépenses militaires, elle compterait 425 millions d'habitants, avec un revenu moyen, net, de 551 francs.

Voici un relevé des dépenses militaires proprement dites de quelques guerres, d'après M. P. Leroy-Beaulieu (3), dont les chiffres sont reproduits par tous les auteurs qui se sont occupés de cette question :

Guerre de Crimée (1854-56)	8.500	millions
Guerre d'Italie (1859)	1.265	—
Guerre du Danemark (1864)	360	—
A reporter	10.125	—

(1) Chiffre de M. Théry, pour 1897.
(2) Chiffre de M. Mulhall.
(3) *Recherches économiques sur les guerres contemporaines (1853-1866).*

Report.....	10.125	millions
Guerre de 1866 en Allemagne, Autriche et Italie ..	1.650	—
Expéditions françaises au Mexique, en Chine, en Cochinchine (1857-64).....	1.000	—
	12.775	—

Soit, dans ces quelques guerres, une dépense de 13 milliards environ pour les seuls budgets ; quant au montant des pertes subies par la population « il échappe à tout calcul ».

A cela on peut ajouter :

Guerre de 1870-71, d'après M. de Molinari (*Journal des économistes*).....	12.667	millions
Guerre russo-turque de 1877-78, d'après M. de Bloch (*Les Finances de la Russie au XIX^e^ siècle*)	6.452	—

ce qui, ajouté à la somme ci-dessus, fait, pour les principales guerres des grandes nations européennes depuis 1854, un total ***budgétaire*** de 31 milliards 894 millions de francs.

Quant aux guerres antérieures, les comptes en sont des plus obscurs. Par exemple, alors qu'un rapport officiel du prince Barclay de Tolly évalue à 155.500.000 roubles les dépenses de guerre de la Russie de 1812 à 1815, M. de Bloch montre qu'elles ont atteint (espèces, émissions de papier-monnaie, emprunts), 512 millions de roubles. Ce qu'on peut affirmer de plus précis, c'est que les dépenses directes de l'Angleterre, pour ses guerres contre la Révolution et l'Empire, se sont montées à 26 milliards.

Ces indications suffisent à montrer que le chiffre, admis plus haut, de 100 milliards pour l'Europe entière en ce siècle, est certainement au-dessous de la réalité (1).

Voici d'ailleurs un relevé général des guerres du siècle, que j'emprunte, sauf quelques corrections, à un intéressant graphique établi par la *Peace Society*, de Londres, pour l'exposition du *Bureau international de la Paix*. (Exposition universelle, Palais de l'Economie Sociale, section suisse) :

---

(1) Il est intéressant de noter que les dépenses directes de la guerre de Sécession se sont élevées à plus de 25 milliards, et qu'on en a évalué les dommages et pertes à une cinquantaine de milliards.

On a fait à ce propos la remarque plaisante que cette guerre a eu pour but et pour résultat la libération de 4 millions d'esclaves : à 1.000 francs, en moyenne, par nègre, il eût suffi de 4 milliards pour les racheter tous.

TABLEAU XVIII

Pertes causées par les principales guerres du XIXe siècle

GUERRES		PERTE EN HOMMES	DÉPENSES BUDGÉTAIRES (millions de francs)
1800-98	Anglais aux Indes	810.000	2.000
1802-15	Napoléon	5.000.000	20.316 (*a*)(*c*) plus de 5.000 (*b*)(*c*)
1812-15	Grande-Bretagne-Amérique	30.000	1.400
1828	Russie-Turquie	120.000	400
1830-40	Espagne-Portugal	150 à 160.000	700 à 710
1830-47	France-Algérie	100.000	950
1848	Europe, guerres civiles	60.000	250
1854-56	Crimée	790.000	8.500 (*d*)
1839-42 / 1856-60	Grande-Bretagne-Chine	60.000	690
1859	Italie	65.000	1.500
1861-65	Guerre de Sécession	951.186	près de 50.000
1860-65	France-Syrie, Mexique, Chine, Cochinchine.	60 à 65.000	1.000
1864	Danemark-Autriche-Prusse	10.000	360 (*e*)
1866	Prusse-Autriche-Italie	95.000	1.650
1864-70	Brésil-Paraguay	330.000	1.200
1860-74	Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, Achantis, etc	25.000	275
1870-71	France-Allemagne	365.000	12.875
1877	Russie-Turquie	344.000	6.452 *(f)*
1839-40 / 1878-80	Grande-Bretagne-Afghanistan	80.000	875
1884	France-Tonkin	30.000	(?)
1885	Serbie-Bulgarie	15.000	775
1894	Chine-Japon	25.000	1.500
1897	Grèce-Turquie	(?)	160
1898	États-Unis-Espagne	90.000	4.000
1800-99	Anglais en Afrique	190.000	800 (*a*)(*c*)
1899	Grande-Bretagne-Transvaal	17.500	1.500 (*c*)

(*a*) A l'extraordinaire.
(*b*) A l'ordinaire.
(*c*) Angleterre seulement.
(*d*) Le chiffre de 2.700 millions, indiqué par la *Peace Society*, est erroné.
(*e*) Même observation pour le chiffre de 190 millions.
(*f*) Chiffre de M. de Bloch, mieux évalué que celui (5.250) de la *Peace Society*.

Cette lugubre liste est bien loin d'être complète : il y manque quantité de guerres importantes, européennes, américaines ou coloniales, quantité de massacres et de guerres civiles. Elle ne porte pas moins un total de plus de 9.800.000 hommes tués ou définitivement estropiés, et une dépense budgétaire de 123 milliards et demi de francs !

En défalquant les deux guerres purement américaines portées à ce tableau, il reste, au passif de la folie guerrière de l'Europe, plus de 8 millions et demi d'hommes et une dépense de 72 milliards et demi. Si l'on tient compte des guerres qui manquent sur ce tableau (par exemple, Commune de Paris, Chili contre Pérou et Bolivie, France à Madagascar, Algérie depuis 1847, etc.), et des dépenses de guerre de l'Europe entière de 1802 à 1815 (dépenses qui ont certainement dû dépasser les 26 milliards que cette période a coûté à l'Angleterre), on reconnaîtra qu'il n'était pas exagéré d'évaluer, comme je faisais plus haut, les dépenses de guerre de l'Europe, au XIXe siècle, à plus de 100 milliards. Cela, non compris les pertes privées.

Dans ce total, les quatre principales guerres qui ont eu lieu en Europe depuis la campagne de Danemark entrent pour 814.000 hommes et 21 milliards 337 millions de dépenses budgétaires. Les pertes en hommes et l'importance des massacres de l'insurrection crétoise et de la guerre gréco-turque ne sont pas connues ; mais elles permettent d'évaluer à un milliard le nombre des victimes de la guerre depuis 1864 pour l'Europe seule avec une dépense budgétaire de plus de 22 milliards.

X

Coût d'une guerre européenne survenant actuellement.

En outre du prix de revient des guerres passées et de la paix armée actuelle, on peut se demander aussi quels sacrifices représenterait une grande guerre européenne, si elle survenait demain.

Cette question est un peu en dehors de notre programme. Mais, quand on la considère, on est si invinciblement amené à l'idée qu'il faut faire l'impossible pour prévenir une semblable calamité, et on trouve là de si puissantes raisons de s'opposer à l'actuelle politique d'anarchie internationale, qu'il convient d'en dire ici quelques mots. Le sujet a été d'ailleurs traité récemment d'une manière magistrale par M. Jean de Bloch (1), à qui sont empruntées les quelques considérations qui suivent.

Voici, étant donnés les effectifs mobilisables, quelles auraient été en 1896 les dépenses budgétaires d'une guerre durant un an (on trouvera la discussion de ces chiffres dans l'ouvrage de M. de Bloch) :

TABLEAU XIX

Prévisions de dépenses de guerre

PAYS	BUDGET ORDINAIRE de la guerre et de la marine	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES pour les effectifs mobilisés	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES pour secours aux familles des hommes convoqués	TOTAL
	MILLIERS DE FRANCS			
Allemagne.....	659.342	9.307.500	714.487	10.681.329
Autriche.....	375.465	4.759.600	192.172	5.327.237
Italie.....	325.125	4.675.650	186.697	5.187.472
TOTAL...	1.359.932	18.742.750	1.093.356	21.196.038
France.....	923.790	9.322.100	481.070	10.726.960
Russie.....	1.303.889	10.220.000	232.578	11.756.467
TOTAL...	2.227.679	19.542.100	713.648	22.483.427
TOTAL GÉNÉRAL.	3.587.611	38.284.850	1.807.004	43.679.465

Il aurait donc fallu pourvoir à une dépense de guerre de près de 44 milliards de francs, alors que la somme des bud-

(1) *La Guerre* (T. IV. : *Les troubles économiques et les pertes matérielles que déterminera la guerre future*). Paris, Guillaumin, 1900.

gets ordinaires de ces cinq puissances — c'est-à-dire d'une contribution annuelle que les contribuables s'accordent à trouver excessive — n'atteignait pas 13 milliards et demi. Où trouver de semblables ressources, au moment d'une crise qui amènerait une disparition immédiate de tout crédit, et au milieu d'une misère générale sans précédent ?

Car la misère serait générale en Europe, dès les premiers jours d'une grande guerre, et dans des proportions dont il serait difficile de se faire une idée. Je ne puis que renvoyer à ce sujet à l'ouvrage de M. de Bloch (T. IV, chapitres I et II); à ma connaissance, c'est la première fois que cette question a été traitée avec l'ampleur qu'elle mérite; et, pour bien faire, il faudrait pouvoir reproduire ici toute la discussion du savant économiste, qui forme à elle seule la matière d'un gros volume, et qui fourmille de données numériques et graphiques du plus haut intérêt.

Dans l'impossibilité de résumer ce travail, ou d'en tirer une évaluation même vague des pertes de toute nature que subirait l'Europe, je me bornerai à ajouter aux considérations développées par M. de Bloch cette simple remarque.

On a vu que M. Mulhall évalue à 685 francs le revenu moyen d'un Français, ce qui représente 26 milliards pour la nation entière. D'autre part M. des Essarts, cité par M. Raffalovich (1), donne une appréciation voisine de celle-là, savoir 8 milliards de revenus du capital, et 15 milliards de produits du travail, au total 23 milliards. Et M. A. Coste indique presque le même total, soit 22 milliards et demi (2).

Or, on vient de voir que les dépenses de guerre proprement dites absorberaient, pour la France seule, près de 11 milliards en un an. Les revenus du capital, notamment ceux provenant de l'étranger, qui sont très considérables, il n'y faudra pas songer. Quand aux produits du travail... mais il n'y aura plus de travailleurs ! Et, encore une fois, ces dépenses budgétaires, qui représentent la moitié du revenu

(1) *Le marché financier en 1895.*

(2) *Etude statistique sur les salaires des travailleurs et les revenus de la France.* Paris, 1890.

normal du pays, et s'appliqueraient à une année où toute source de revenu aurait disparu, ces dépenses seraient certainement dépassées de beaucoup par le montant des pertes indirectes qui subirait le pays.

Or la même constatation s'applique à tout les États d'Europe. Certains rencontreraient peut-être des difficultés économiques plus grandes encore, soit qu'ils soient moins riches, soit qu'ils produisent moins d'aliments (1); mais par contre, il n'est pas besoin d'insister sur ce fait que la France, dont la dépopulation actuelle est en grande partie le legs des saignées du premier Empire et du second, est, moins que toute autre nation, en état de supporter une saignée nouvelle (2).

On objectera peut-être qu'une grande guerre européenne ne durerait vraisemblablement pas un an.

Il y a au contraire beaucoup de chances pour qu'il en soit ainsi, et que la guerre dure même plus longtemps. Il s'agira d'en finir avec son adversaire, de le « saigner à blanc », suivant un mot trop connu. Dès 1893, j'écrivais (3):

« On admet couramment que les batailles de la « prochaine guerre » seront des hécatombes sans précédent, mais que cette guerre elle-même sera courte; quelques engagements terribles suffiraient à démoraliser l'un des deux adversaires, qui implorerait la paix à tout prix : des premiers chocs, dit-on, dépendra l'issue de la guerre.

« Tout au contraire, il est facile de montrer que les combats seront relativement peu meurtriers, mais que la guerre

---

(1) En Italie, le revenu du temps de paix est évalué 9.470 millions; les dépenses d'une année de guerre se monteraient donc à 55 0/0 de ce revenu, destiné à tomber à zéro à la mobilisation.

(2) Je dois recommander à ce propos la lecture du chapitre où M. de Bloch évalue en argent la valeur, selon leur profession, des hommes qui succomberaient ou seraient estropiés dans une guerre. C'est un des passages les plus curieux de l'ouvrage. On consultera avec le même intérêt l'étude détaillée que donne cet auteur des conditions de temps dans lesquelles la famine éclaterait, en temps de guerre, dans tous les pays d'Europe.

(3) *L'Alsace-Lorraine devant l'Europe.* Paris, Ollendorff.

durera jusqu'à l'épuisement complet de l'un, ou plutôt même des deux adversaires ».

Et après avoir montré que les pertes sur le champ de bataille seront foudroyantes, mais locales, et représentant un faible pour cent des effectifs totaux ; que, la guerre ayant lieu simultanément sur de nombreux théâtres d'opérations, entre adversaires également bien préparés, les avantages seront certainement balancés, et qu'aucun belligérant ne se donnera pour vaincu tant qu'il lui restera ainsi une lueur d'espoir ; que les deux partis, également incapables d'infliger l'un à l'autre une série d'échecs décisifs, seraient dans la situation des Chiliens et des Péruviens-Boliviens, qui, dans leur dernière guerre, ont lutté pendant quatre ans jusqu'à épuisement complet ; j'ajoutais :

« Qu'on se représente, d'autre part, la situation résultant de l'universalité du service militaire. Tous les hommes valides, jusqu'à quarante-cinq ans, sont aux armées ; les boutiques, les ateliers sont fermés ; les champs restent incultes. Sans même tenir compte des destructions de toute nature opérées sur le théâtre des hostilités, c'est, des deux côtés, la ruine générale immédiate, et la famine certaine pour l'année suivante.

« Pendant combien de temps de tels sacrifices pourront-ils être supportés, c'est ce que personne ne saurait dire.... Mais cette ruine générale devancera de beaucoup le moment où l'une ou l'autre armée pourra être irrémédiablement battue. C'est par les finances, et non par les armes que l'on vaincra. »

Je ne crois pas qu'il y ait quelque chose à changer à ces conclusions.

X

Résumé

Il est intéressant de présenter en une récapitulation rapide les principaux chiffres qui ont été établis dans cette étude.

Une partie seulement des guerres menées en ce siècle par

les nations dites civilisées a causé une perte de 10 millions d'hommes et de 123 millions de francs (dépenses budgétaires seules). Là-dessus, 8 millions d'hommes et 72 milliards et demi de francs reviennent à l'Europe.

En tout, l'Europe a certainement dépensé à la guerre (toujours, sans compter les destructions) plus de 100 milliards en ce siècle. Si elle avait épargné ces guerres, elle compterait aujourd'hui 45 millions d'habitants de plus, et le revenu de cette population plus considérable se monterait au moins à 551 francs par tête au lieu de 451 fr. 55.

Que si, par malheur, une guerre européenne venait à éclater actuellement, on peut affirmer qu'elle durerait fort longtemps, aucune puissance ou coalition ne se trouvant en état d'infliger rapidement à son adversaire éventuel une série de revers décisifs. Ce serait une guerre d'usure, ruinant l'Europe plus complètement que ne fit pour l'Allemagne la guerre de Trente Ans. Au bout de peu de semaines, la famine serait générale.

Les dépenses budgétaires pour un an de guerre s'élèveraient, seulement pour les cinq puissances formant les deux grandes alliances continentales, à près de 44 milliards de francs.

En regard de ce chiffre, on notera que la somme générale des budgets de ces cinq puissances n'atteint pas, aujourd'hui, 13 milliards. Pour la France seule, la dépense serait de près de 11 milliards, alors que son revenu total est actuellement évalué de 23 à 26 milliards, et tomberait presque à zéro en temps de guerre. Pour l'Italie, la dépense de guerre serait de 5 milliards 200 millions, pour un revenu normal de 9 milliards et demi.

D'autre part, si l'on se borne à étudier la politique dite de la « paix armée », consécutive au démembrement du Danemark, on constate qu'en trente-deux années, elle a coûté les sommes ci-après, à neuf puissances seulement (les six grandes puissances militaires : Allemagne, Autriche-Hongrie, France,

Grande-Bretagne, Italie, Russie et trois petits États essentiellement pacifiques : Belgique, Pays-Bas et Suisse) :

Dépenses militaires directes et visibles, en sus de celles dont on se contentait à cette époque (d'après M. Théry)	45 milliards
Dépenses directes et visibles, omises par M. Théry (notamment les pensions de retraite), notablement plus de.....	10 —
Perte du travail des hommes incorporés pendant cette période en sus des effectifs de 1865, comptée seulement au chiffre modeste de 1.000 francs par homme (au lieu de 1.800 francs, chiffre de M. Théry).....	27 —
Accroissement du domaine militaire, plus de...	12 —
Soit un premier total de.....	94 milliards,

auquel il faut ajouter toutes sortes de dépenses indirectes, impossibles à chiffrer, et dont j'ai tenté de donner une idée. Mettons, en nombre rond, 100 milliards, et nous serons certains d'être bien en dessous de la réalité.

Cette somme représentant seulement l'excès du militarisme actuel par rapport à celui de 1865, ne concerne, avons-nous vu, que *neuf puissances*; et parmi les États qui n'y figurent point, il en est, comme l'Espagne et la Turquie, dont les armements sont considérables. Si donc on considérait l'ensemble de l'Europe, ce total devrait être notablement augmenté; en s'appuyant, pour une approximation rapide, sur le rapport des populations, il devrait être majoré de 18 0/0, c'est-à-dire porté aux environs de 120 milliards.

Les dépenses militaires apparentes de l'Europe s'élèvent actuellement à 5 milliards 600 millions par an (23,2 p. 100 du total), auxquels il faut environ 20 p. 100 de pensions et autres dépenses directes non apparentes. Mettons, en nombre rond, 6 milliards 700 millions, soit 28 p. 100 du total.

Parmi les dépenses militaires indirectes, je n'en relèverai ici qu'une, la perte de travail des hommes maintenus sous les drapeaux, au nombre de 4 millions. Ci, 7 milliards 600 millions de perdus, si l'on évalue avec M. Théry la valeur

moyenne du travail d'un homme à 1,800 francs, ou 4 milliards si l'on se borne au chiffre de 1,000 francs par homme.

Intérêts des dettes de l'Europe, dues presque en totalité aux guerres et aux armements, 5 milliards 775 millions.

Total de ces trois rubriques des charges militaires actuelles, de 16 à 20 milliards par an, ou de 68 à 83 p. 100 du budget général de l'Europe, suivant la valeur admise pour le travail d'un homme.

On notera que le « maritimisme » est responsable du tiers environ des dépenses militaires, et qu'il est en voie d'accroissement rapide. Aucune statistique, de quelque manière que nous ayons procédé, ne nous a révélé d'ailleurs qu'il y ait une relation quelconque entre le développement industriel et commercial d'un pays et la puissance de sa flotte de guerre. Cette dernière représente une dépense essentiellement somptuaire.

Les nations européennes, étant à des degrés très différents de développement économique, sont très diversement affectées par ces charges militaires. Sans me dissimuler le caractère assez vague des données sur lesquelles je pouvais opérer, j'ai cherché à reconnaître, suivant plusieurs méthodes, dans quelles conditions elles se trouvent vis à vis de ces charges.

En dernier lieu, admettant assez arbitrairement une valeur au-dessous de laquelle ne devrait pas descendre, dans les conditions actuelles, le revenu moyen d'une nation européenne (valeur certainement choisie bien trop bas, puisqu'elle est inférieure au revenu moyen de l'Irlande), j'ai indiqué une évaluation des sommes restant disponibles, dans chaque pays, pour l'épargne, c'est-à-dire pour la création de richesses nouvelles.

Tandis que cette économie annuelle, cette puissance créatrice, se monte à plus de 680 francs par Australien, à 650 francs par citoyen des États-Unis, elle se réduit à 475 francs environ pour les deux nations européennes les plus favorisées, Grande-Bretagne et Danemark. Puis elle décroît rapidement (Belgique 356, France 312, Suède 217, Allemagne 209, Hollande 208) et tombe à 40 francs pour l'Autriche-Hongrie. Elle est remplacée par un déficit pour le Portugal, l'Italie, la Russie

et la Grèce, nations qui, ayant un revenu inférieur à celui de la misérable Irlande, n'en prélèvent pas moins sur ces ressources de famine des sommes considérables pour la guerre et la marine.

Dans son ensemble, l'Europe dispose d'une économie annuelle de 148 fr. 45 par habitant, réduite à 134 fr. 70 par les dépenses militaires.

Sans doute, ces chiffres sont tout à fait sujets à caution. Mais ils sont intéressants à titre d'éléments de comparaison générale. Et quand ils nous montrent qu'un Français moyen dispose d'une épargne annuelle qui ne représente que les 46 p. 100 de celle d'un Australien, ou les 48 p. 100 de celle d'un Américain, et que l'épargne européenne, par habitant, n'atteint que 20 p. 100 de celle de l'Australie et 21 p. 100 de celle des Etats-Unis, une telle constatation devrait faire comprendre aux citoyens de l'Europe qu'il est grand temps d'aviser.

En regard des sacrifices rappelés plus haut, il est intéressant de placer les chiffres suivants :

Les neuf États que nous citions plus haut avaient, en 1899, une dette totale de 113 milliards 847 millions et demi. On vient de voir qu'en trente-deux ans ils ont dépensé, en sus de leurs leurs budgets militaires de 1865, une centaine de millions, soit en moyenne 3 milliards par an. Avec cette annuité de 3 milliards, ils auraient amorti toute leur dette en moins de vingt-deux ans, ou de vingt ans, suivant que l'on suppose le taux de l'intérêt à 3 0/0 ou à 4 0/0. C'est-à-dire que, s'ils avaient conservé leur état militaire de 1865, ils seraient, depuis dix ou douze ans, quittes de toute dette ; ils pourraient donc consacrer à des travaux productifs non seulement cette annuité de 3 milliards, mais aussi les 4.887 millions que leur coûtent actuellement les intérêts de leurs dettes, soit, en tout, près de 8 milliards. Pour l'Europe entière, l'économie correspondante (par rapport à 1865) serait de plus de 4 milliards de dépenses militaires, directes et indirectes, et de près de 6 milliards d'intérêts de dettes, soit 10 milliards.

Des sommes aussi considérables ne disent rien à l'imagination : il faut les expliquer au moyen d'applications concrètes.

Par exemple, on notera que, d'après le *Dictionnaire du Commerce, de l'Industrie et de la Banque*, le réseau ferré du globe comprenait, à la fin de 1896, 715.000 kilomètres, ayant coûté 170 milliards; cela met le kilomètre, en moyenne, à 238.000 francs. Pour 10 milliards, on pourrait donc construire, chaque année, 42.000 kilomètres de chemins de fer : c'est plus que la longeur du réseau français (37.300 km. en 1898) et presque celle du réseau allemand (47.800 km.).

J'emprunterai encore à Novicow les exemples suivants. Une ligne de Mexico à Buenos-Ayres, à travers quelques-unes des plus riches régions du globe, non encore ouvertes à la civilisation, ne mesurerait guère plus de 10.000 kilomètres; en la comptant, à cause des accidents du terrain, à 300.000 francs le kilomètre, elle coûterait 3 milliards seulement. — Le canal du Suez n'a coûté, jusqu'en 1885, que 488 millions. — Le Caucase, qui ne compte aujourd'hui que 6 millions d'habitants, en nourrissait 17 avant la grande invasion des Mongols, grâce à un admirable système d'irrigations, aujourd'hui détruit; on a calculé que pour rétablir les anciens canaux, il suffirait d'un demi-milliard. — Il y a, en Russie, environ 24.000 écoles primaires, avec près de 1.263.000 élèves; alors que, pour assurer l'instruction à tous les enfants, il faudrait 220.000 écoles, contenant 22 millions d'élèves; à 25.000 francs par école, la dépense serait de 4 milliards 900 millions. — Ainsi, le chemin de fer transaméricain; l'irrigation permettant de ramener 11 millions d'habitants au Caucase; la construction de 220.000 écoles permettant de rendre obligatoire l'instruction en Russie, où l'on compte 62 illettrés sur 100 conscrits, — tout cela pourrait être accompli pour 8 milliards 400 millions, c'est-à-dire pour une somme notablement inférieure à l'excédent annuel des dépenses militaires de l'Europe, par rapport à celles de 1865 !

Or, il est très important de remarquer que si, dans tous nos raisonnements, nous avons pris pour point de comparaison l'année 1865, ce n'est nullement que l'état militaire de l'Europe ait été en ce moment insignifiant, loin de là. Cette année a été simplement le point de départ de la recru-

descence d'armements qui a abouti à la situation actuelle, et que l'on croirait parvenue à la limite du possible, si chaque jour on n'apprenait que telle ou telle puissance a décidé un nouveau renforcement de son armée ou de sa flotte. Mais si l'état militaire de l'année 1865 nous apparaît comme un idéal que beaucoup de gens estiment inaccessible, il n'est pas moins vrai qu'en son temps il soulevait déjà les protestations les plus vives, du moins dans les grandes nations. La caractéristique de la période actuelle, ce qui montre bien que l'Europe se trouve dans un état de tension intolérable, c'est que les plus petits États se sont trouvés obligés de se mettre à l'unissons des grands, et que même les puissances neutres ont dû chercher, dans l'idée d'un recours éventuel à la force, la sécurité que ne leur assuraient plus le droit et le respect des traités : la paix armée peut se définir *la période de l'armement des petites puissances neutres.*

Eh bien, je le répète, dès 1865, un concert général de plaintes s'élevait déjà contre l'importance des armements de l'Europe. Trente-cinq ans avant le message mémorable par lequel Nicolas II a montré aux yeux les plus prévenus que l'ère nouvelle préparée par les « utopistes » pacifiques n'est pas une utopie, Napoléon III s'élevait, dans son discours du trône de 1863, contre «les préjugés, les rancunes, la rivalité jalouse » des grandes puissances ; et il reconnaissait que ce sont précisément les « armements exagérés » qui entretiennent les « mutuelles défiances » et qui « épuisent les ressources les plus précieuses ». Le Congrès auquel il voulait convoquer les puissances était prématuré, car les idées n'avaient point progressé comme elles l'ont fait depuis sous la pression des événements ; et surtout l'empereur avait maladroitement mêlé à ses préoccupations humanitaires des considérations politiques qui devaient provoquer d'irréductibles méfiances. Mais le fait est là : dès 1865, c'est-à-dire à une époque à laquelle nous nous estimerions déjà heureux de revenir au point de vue des charges militaires, ces charges étaient déjà telles, qu'on pût officiellement les proclamer excessives. Et c'est donc à un état militaire bien plus réduit encore que le souci de la civilisation nous commande de ramener l'Europe.

Au reste, l'un n'est pas plus difficile que l'autre. Des préjugés, que leurs conséquences rendent criminels, nous empêchent seuls de nous diriger dans la voie du salut. Qu'on les attaque assez énergiquement pour qu'il soit possible de revenir aux armements de 1865, et c'est d'une poussée irrésistible que l'Europe secouera, non-seulement la surcharge qu'elle s'est imposée depuis trente-cinq ans, mais tout le fardeau de son appareil guerrier.

XII

Conclusion

Dans les pages qui précèdent, j'ai tenté, non de mesurer toute l'étendue du mal dont souffre l'Europe — cela est véritablement impossible — mais d'en donner une idée générale ; et l'impression d'ensemble qui se dégage d'une telle étude est que la paix armée ne saurait se prolonger indéfiniment, ni même seulement pendant un temps comparable à celui qu'elle a déjà duré. Il nous reste donc à rechercher qu'elle est le remède que comporte cette situation désastreuse.

A cette question « où est le salut ? », je ne puis répondre que par le mot de Tolstoï : « Le salut est en vous ».

Quelles sont en effet les issues possibles de cette crise des armements à outrance ?

Il y en a deux : la guerre ou le désarmement.

La guerre — qui, bien entendu, ne pourrait être localisée, mais s'étendrait instantanément sur l'Europe entière — j'ai indiqué plus haut ce qu'elle serait, au double point de vue militaire et économique : une lutte à mort, jusqu'à l'épuisement complet des deux partis en présence, le vainqueur, ruiné lui-même, ne trouvant plus à asseoir sa domination que sur des ruines. Et lors même qu'un conquérant heureux aurait obtenu ce résultat si peu enviable, il n'aurait pas atteint le but. Il n'aurait pas résolu les questions pendantes, il les aurait seulement déplacées, remplacées par d'autres. Loin de de détruire les ferments de méfiance et de haine qui ont

créé la situation actuelle, il leur en aurait ajouté de nouveaux. Et finalement, au lendemain de la crise sanglante, les premières épargnes que ferait l'Europe après avoir pansé tant bien que mal ses blessures, seraient de nouveau consacrées à restaurer ces armements qu'on prétendait abolir.

Ainsi, d'une part, le désarmement s'impose à bref délai, et de l'autre, la guerre est impuissante à le provoquer. Bien mieux, elle est le plus sûr moyen de le retarder. Comment pourra-t-il donc se produire ?

La première solution à laquelle s'arrêtent les esprits qui viennent à l'idée pacifique — que ces esprits se nomment Napoléon III, Nicolas II ou Durand — est celle d'un concert des puissances qui l'opéreraient d'un commun accord, sur une base déterminée en commun.

Cela est simplement impraticable.

Il faut se rendre compte, en effet, qu'en tous pays les armements sont considérés, non comme une chose bonne en soi, mais comme un mal nécessaire, imposé à chaque puissance par les noires intentions qu'elle prête à ses voisines. Demander aux puissances de se concerter pour désarmer, c'est donc leur demander de concilier deux idées contradictoires, puisqu'un semblable concert implique l'absence de toute suspicion, et que leurs armements ne proviennent que de l'existence d'une suspicion générale. On peut même dire que c'est leur demander une chose absurde en soi ; car, aussi longtemps qu'on suspecte et qu'on redoute ses voisins, on se doit à soi-même de se maintenir en état de repousser l'agression que l'on craint de leur part ; en sorte que le premier devoir d'un gouvernement, responsable de l'existence de la nation, est alors de lui assurer la plus grande puissance militaire qu'elle ait le moyen d'atteindre. — Enfin, la réalisation d'un semblable concert est matériellement impossible ; car le problème se pose différemment d'une nation à l'autre ; la configuration du sol, la densité de la population, sa richesse, l'importance de l'empire colonial créent à chaque puissance des conditions de défense toutes particulières, d'où résulte l'impossibilité de trouver une commune mesure à laquelle on puisse réduire la puissance défensive qu'on lui permettrait de conserver. Je ne

puis, sur tous ces points, que renvoyer à des études antérieures où je les ai développés comme il n'est pas possible de le faire ici (1).

Ce n'est donc point par un accord des puissances que se fera le désarmement; c'est, comme je le disais plus haut, spontanément et progressivement. Spontanément, car c'est là le seul moyen d'éviter les froissements d'amour-propre et les marchandages dangereux, puisque c'est en toute indépendance, dans la plénitude de sa souveraineté, que chaque puissance réduira, dans la proportion qui lui conviendra, son état militaire. Progressivement, car la puissance qui comprendra la première qu'elle n'a rien à craindre puisque personne ne peut plus songer à provoquer l'embrasement de l'Europe, et que d'autre part le désarmement, commandé par ses intérêts primordiaux, lui vaudra une gloire incomparable, — cette puissance commencera par opérer une faible réduction, à titre d'indication, comme fit la France au début de 1870; une autre l'imitera, puis une autre, puis elles pousseront un peu plus loin (toujours sans convention, de par leur seule volonté); et enfin, pièce à pièce, le harnais se trouvera déposé.

Peu importe d'ailleurs la méthode pratique que suivra chaque puissance; l'une commencera par raser des places fortes, une autre réduira ses troupes de couverture, une autre diminuera ses effectifs permanents, une autre encore préparera par les transitions nécessaires l'institution des milices nationales; bref, chacune prendra conseil exclusivement de sa situation particulière. Cette indépendance dans l'action est, je le répète, une condition indispensable de la réussite du désarmement. Ce qui est certain, c'est que, l'opération une fois entreprise, on s'étonnera de voir combien elle est aisée à mener à bonne fin.

Le tout, évidemment, est de l'entamer. Et il importe donc de rechercher, pour conclure, quelle est la condition nécessaire de cette libération de l'Europe.

---

(1) Voir notamment, dans *l'Ère sans violence*, les deux études intitulées *Comment se fera le désarmement* et *Le message du tsar et la politique internationale républicaine*. Les débats et l'issue de la Conférence de La Hayeen ont clairement confirmé les conclusions.

Cette condition ressort de ce qui a été dit plus haut au sujet de la possibilité de s'entendre en vue d'un désarmement. Puisque les armements ont pour cause la suspicion réciproque où se tiennent les nations européennes, ils dureront autant que cette suspicion. Que la confiance renaisse, et les peuples seront trop heureux de déposer les armes; la volonté d'en finir avec ces charges intolérables naîtra en eux et se développera jusqu'à la passion, et cette volonté, ils l'imposeront au besoin à leurs gouvernements. Ainsi, le désarmement ne saurait être un moyen d'apaisement des haines nationales : il ne peut être que le résultat de cet apaisement. Il sera déterminé fatalement par le développement de la confiance internationale. Il est, à proprement parler, une question morale.

Comment donc pourra-t-on créer cette confiance, comment déterminer l'évolution morale au bout de laquelle est le désarmement?

Il y a pour cela deux moyens, qui doivent être employés concurremment.

L'un consiste à faire comprendre qu'une guerre européenne n'est plus possible. Cela, d'abord, parce que les peuples sont tous avides de paix et de travail, et que les crises belliqueuses dans lesquelles nous les voyons retomber parfois ne sont que des retours d'atavisme, artificiellement fomentés par quelques dilettantes ou professionnels d'un patriotisme de mauvais aloi, qu'il est aisé de démasquer comme les ennemis, inconscients ou non, de la civilisation; qu'on facilite, par les voyages, par la correspondance, par les écrits, la pénétration réciproque des peuples, et chaque homme reconnaîtra bien vite que celui qu'il suspectait par pure ignorance n'est pour lui qu'un frère de douleurs, de travail et d'aspirations. Et aussi, une guerre européenne n'est plus possible, parce que la somme des maux qu'elle causerait serait infinie par rapport aux résultats imaginables, et qu'on peut légitimement espérer aujourd'hui qu'il n'est pas un gouvernement ou une nation qui veuille assumer une telle responsabilité. Il est aisé de démontrer actuellement qu'une guerre, si victorieuse qu'on la suppose, serait, pour le vainqueur même, l'opération la plus désas-

treuse. Répandre le plus possible cette notion positive, s'adresser ainsi aux intérêts matériels et à la froide raison plutôt qu'aux sentiments toujours mobiles, telle est actuellement une des tâches essentielles qui s'imposent aux Pacifiques — j'allais dire à tous les esprits cultivés.

Le deuxième moyen de créer la confiance internationale consiste à faire germer le bon grain qu'a semé la Conférence de la Haye.

Il est de mode, dans certains milieux, de dénigrer l'œuvre de cette assemblée ; l'événement montrera que ce dédain est injustifié.

Trois objets étaient proposés à la Conférence. L'un, le désarmement *a priori*, était, je ne saurais trop le répéter, absurde en soi ; il n'est pas étonnant qu'on n'ait pas abouti de ce côté. Le second, l'atténuation des horreurs de la guerre, n'était guère plus logique : on n'adoucit pas ce qui est criminel, on ne moralise pas ce qui est essentiellement immoral. Et il suffit de ne pas s'égarer dans le rêve pour reconnaître que la guerre, une fois déchaînée, n'a d'autre but que la victoire, et ne reconnaît, en fait, d'autre loi que la menace des représailles, c'est-à-dire la crainte du plus fort : on peut ne pas faire la guerre, mais si on la fait, ce ne sera jamais avec des boulettes de mie de pain! Quoi qu'il en soit, la Conférence a pris sur ce point des résolutions intéressantes et qui auraient éventuellement leur utilité, à supposer qu'au milieu du déchaînement de barbarie que la guerre est par définition, on ne les viole pas.

Reste la question de l'arbitrage international. Ici, on peut affirmer sans crainte que l'œuvre accomplie par la Conférence de la Haye, si rudimentaire qu'elle ait été nécessairement, marque pour le monde civilisé le début d'une ère nouvelle.

Les étapes que doit parcourir la pacification de l'Europe, étant donnée l'impossibilité démontrée d'accomplir cette pacification par l'unification, c'est-à-dire par la conquête, sont : la pratique de plus en plus courante des *arbitrages internationaux spéciaux*, c'est-à-dire limités chacun à un différend déterminé, — la conclusion de *traités d'arbitrage permanent*,

— la constitution d'une *Cour permanente d'arbitrage*, — enfin *l'engagement*, pris par tous les États, *de recourir en toute circonstance à cette Cour.*

Or, la première de ces étapes est franchie victorieusement : 195 sentences arbitrales ont été rendues en ce siècle — chaque année voit augmenter le nombre des recours à cette juridiction — et il est sans exemple qu'une sentence rendue n'ait pas été exécutée, même dans des cas aussi graves que ceux de l'Alabama, des Carolines, ou des pêcheries de Behring, ce qui ruine l'objection de ceux qui croient à la nécessité d'une sanction de l'arbitrage par la force (1).

La deuxième étape était entamée, par l'introduction de la clause arbitrale dans un grand nombre de traités, par la mise à l'étude de plusieurs traités d'arbitrage permanent, enfin par la signature d'un semblable traité entre l'Argentine et l'Italie (1898), quand, brusquement, la Convention de la Haye nous a fait entrer dans la phase suivante du mouvement, en instituant une Cour permanente.

Que cette Cour entre en fonctions, et l'on peut être assuré que son rôle sera aussitôt encombré d'affaires. De petites affaires, sans doute, qui sommeillent depuis longtemps dans les cartons des chancelleries sans menacer la paix du monde, et que l'on sera heureux de liquider ainsi. Mais peu importe. L'essentiel est que, d'un bout à l'autre de l'Europe, se répandra jusque dans les hameaux les plus reculés, cette nouvelle surprenante : « Il existe, en Hollande, un tribunal d'arbitres respectés, à qui les États soumettent les litiges pour lesquels, jadis, on courait aux armes »!

De bonne foi, croit-on que quand les peuples auront compris la grandeur du progrès ainsi accompli, ils n'exigeront pas de leurs gouvernements l'engagement de toujours recourir à l'arbitrage de la Cour? Ne comprend-on pas que, dès main-

---

(1) Voici, d'après le Bureau international de la Paix, de Berne, la progression de l'arbitrage en ce siècle. De 1800 à 1819, il y eut 11 arbitrages (la plupart, pour interpréter divers articles des traités de Gand, de Paris et de Vienne). Puis, dans chacune des huit périodes de dix ans qui se sont écoulées de 1820 à 1899, on compte respectivement 4, 8, 6, 15, 22, 24, 42 et 63 arbitrages internationaux.

tenant, nous touchons à cette quatrième et dernière étape du mouvement pacifique, à laquelle, naguère encore, on n'osait pas assigner de date? (1)

Or, la Cour arbitrale, dont l'installation matérielle est déjà assurée par le gouvernement des Pays-Bas, entrera en fonctions dès que la Convention de la Haye aura été ratifiée par neuf puissances quelconques. Cinq ratifications sont déjà données (Juin 1900), d'autres sont imminentes, et il y a des raisons sérieuses d'espérer que le nombre de neuf sera atteint avant la fin de l'année courante.

Il importe donc avant tout de faire, chacun dans son pays, la propagande la plus énergique en vue de la prompte ratification de cette Convention. La constitution définitive de la Cour arbitrale est le but immédiat vers lequel doivent tendre tous les efforts des hommes clairvoyants qui comprennent quel progrès immense, et d'une réalisation rapide, est en germe dans cette institution.

Par la même occasion, on fera comprendre aux masses que ce n'est là qu'un début, et que cette Cour facultative n'est qu'une transition nécessaire pour arriver à la Cour obligatoire, ce mot n'impliquant nullement la garantie de sanctions violentes, mais étant entendu en ce sens que chaque nation devra s'engager elle-même à ne résoudre ses différends que par la voie juridique. En un mot, on entreprendra une agi-

(1) Ne fût-ce que pour ne pas être accusé d'esquiver une objection devenue classique, je dois faire allusion aux litiges, actuellement existants ou en puissance, que les divers Etats, dans leurs dispositions présentes, ne consentiraient pas à soumettre à un arbitrage.

Ici, il faut s'en rapporter à la vertu calmante du temps. Si l'on tient tant, aujourd'hui, à maintenir certaines questions en dehors de toute discussion, c'est parce qu'on craint qu'elles n'engendrent la guerre. Mais quand on aura pris l'habitude d'exclure l'hypothèse de la guerre, ces questions ne seront plus des épouvantails, et l'on trouvera tout simple de rechercher à l'amiable le moyen d'écarter une cause de frictions et de gêne.

Au reste, ces litiges sont généralement des questions territoriales. Or, si l'on tient tant à rester maître de telle ou telle zone frontière, c'est toujours dans l'hypothèse de la guerre, c'est-à-dire en vue des positions stratégiques situées dans cette région, ou des soldats qu'elle peut fournir. Dans une Europe pacifiée, une rectification de frontières conformément au vœu des populations sera une négociation toute normale, une affaire courante à débattre au mieux des intérêts de tous.

tation active en vue de la conclusion de traités d'arbitrage permanent.

Quand ces résultats seront obtenus — et ils peuvent l'être en peu d'années — les États de l'Ancien Monde ne porteront peut-être pas le nom d'États-Unis d'Europe. Mais, si nous n'avons pas le nom, nous aurons la chose, ce qui est plus important.

Les États-Unis d'Europe ! Il y a peu d'années, personne n'osait plus employer ce mot, que la grande voix de Victor Hugo avait prononcé trop tôt. Nous tous, qui travaillions dans l'ombre à leur avènement, nous abritions notre idéal fédéraliste sous l'expression, trop technique pour devenir populaire, « d'institution de l'état juridique international ». Depuis la Conférence de La Haye nous pouvons, et nous devons dire nettement que *nous voulons la fédération européenne* ; et pour peu que nous en fassions comprendre les bienfaits à la foule, nous déterminerons un mouvement fédéraliste aussi puissant que les mouvements unionistes qui ont abouti en ce siècle à constitution de l'Allemagne et de l'Italie, et à la renaissance de toutes les nationalités écrasées aux traités de 1815 (1).

---

(1) Tout récemment, au mois de juin dernier, M. Anatole Leroy-Beaulieu n'a pas craint de faire au Congrès des Sciences politiques une communication sur la question des États-Unis d'Europe. J'en découpe l'extrait suivant dans le *Petit Temps* du 22 juin :

« Le rapprochement matériel opéré entre les peuples voisins par la vapeur et l'électricité ; les tendances internationales de l'esprit démocratique et les aspirations sociales des classes ouvrières désireuses d'assurer le développement de leur bien-être par l'affermissement de la paix ; l'élargissement même du cercle de la politique européenne par la colonisation, l'exploitation des autres parties du globe, ont conduit, dans les différents États, nombre de nos contemporains à se demander si la civilisation, si les intérêts politiques et économiques de l'Europe ne leur faisaient pas un devoir de remédier au fractionnement historique de notre continent en réunissant les divers peuples européens en une association qui, tout en laissant à chacun son indépendance, leur donnerait à tous avec la paix européenne l'avantage de l'union vis-à-vis de leur concurrents exotiques d'Orient ou d'Occident. »

Après cette citation, le *Temps* continue en ces termes son compte rendu :

« A cette question ; le rapporteur conclut nettement par l'affirmative : si, dit-il, « toute l'histoire du dix-neuvième siècle, le siècle des nationalités, nous montre combien les peuples modernes tiennent à leur indi-

Eh bien, pour réaliser tout cela, il suffit de **vouloir** et d'agir. Encore une fois, « le salut est vous » ! C'est de chacun de nous, c'est de notre volonté, et de notre volonté seule, que dépend le désarmement. Chacun de nous veut la **paix** : qu'il ose le dire, qu'il le fasse comprendre à son voisin, et il s'apercevra que ce voisin la veut aussi. Et alors, elle sera.

Je dirai donc, pour finir sur une phrase caractéristique du colonel allemand von Egidy (1) :

« Depuis longtemps, les chefs d'armée et les **princes**, les hommes d'État et les chefs d'État de toutes les **nations** civilisées ne cessent de déclarer que tous les efforts tendent à réaliser l'idée pacifique. Nous voulons les aider à atteindre ce but ; nous voulons désarmer. Maintenant, en ce moment même, vous pouvez vous y mettre, ami lecteur. »

***

En résumé, je crois devoir proposer au Congrès l'adoption de la résolution ci-après, dont la première phrase ne fait que reproduire le début et la conclusion du rescrit émis le 12/24 août 1898 par l'empereur de Russie (passages en italiques) :

Le Congrès international du Commerce et de l'Industrie considère que *le maintien de la paix générale et une réduction*

---

vidualité nationale, s'ils ne mettent rien au-dessus », cependant pourquoi les peuples ne pourraient-ils « s'associer entre eux, ainsi que le font les individus » ? Cette union des peuples européens ne serait pas, en effet, « l'œuvre d'un internationalisme niveleur supprimant l'existence ou l'indépendance des nations européennes au profit d'une unité plus vaste qui les engloutirait dans son sein. Il faut que l'union future puisse apparaître à chacun comme une garantie des droits et des intérêts de sa nationalité ». Et, précisant encore sa pensée, le rapporteur ajoute : « Cette Europe nouvelle ne saurait être un « Bundestaat », comme disent les Allemands ; ce ne serait qu'un « Staatenbund », une ligne d'États, et pour passer de la dernière forme à la première, si le passage devait jamais s'accomplir il faudrait des siècles. »

« Nous ne pouvons suivre M. Anatole Leroy-Beaulieu dans le développement de sa pensée nullement utopique... »

On a bien lu : « nullement utopique » ! J'arrête sur ces mots la citation. Pour en apprécier toute la valeur, il faut avoir lutté depuis quelques années dans les rangs du *parti pacifique international*, et avoir connu ainsi toutes les ironies que le *Temps* réserve aux « individualités sans mandat » et aux idées non « reçues ». — « Nullement utopique »,... ces mots, écrits par le *Temps*, voilà encore un résultat de la Conférence.

(1) Voir l'*Ère sans violence*.

***possible** des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations se présentent, dans la situation actuelle du monde entier, comme l'idéal auquel devraient tendre les efforts de tous les gouvernements ;* il estime en outre que ces bienfaits doivent être cherchés dans *une consécration solidaire des principes d'équité et de droit sur lesquels reposent la sécurité des États et le bien-être des peuples* ;

Il considère enfin que l'existence et le fonctionnement d'une Cour permanente d'arbitrage créeront le sentiment de sécurité internationale qui permettra aux Puissances de réduire leurs armements, progressivement et dans la plénitude de leur indépendance.

En conséquence, il émet le vœu :

1° Que les vingt-six Puissances qui ont pris part à la Conférence de La Haye, et qui, toutes, ont signé la Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, ratifient cette Convention dans le plus bref délai, et procèdent aussitôt à la désignation des membres de la Cour arbitrale ;

2° Que les Puissances non représentées à la Conférence soient invitées à adhérer également à cette Convention ;

3° Que les diverses Puissances civilisées concluent entre elles des traités d'arbitrage permanent ;

4° Qu'on s'applique, dans les écoles de tous degrés et de tous pays, à affranchir l'esprit des enfants des idées étroites d'un chauvinisme agressif, de façon à atténuer progressivement les haines entre peuples.

Le paragraphe 4° de la résolution ci-dessus a été ajouté au texte primitif, sur la proposition de M. Félix Martel. Le tout a été voté à l'unanimité par le *Congrès international du Commerce et de l'Industrie.*

POST-SCRIPTUM. — Postérieurement à la rédaction de ce rapport, mon attention fut attirée par un ami sur un mode d'exposition qui peut être d'une telle utilité pour la propagande pacifique, que je crois nécessaire d'en ajouter ici l'indication.

Il est certain que, dans l'esprit d'un grand nombre des personnes à qui s'adresse une semblable propagande, on n'évoque qu'une notion assez confuse en évaluant en « francs par habitant et par

an » les charges budgétaires et les avantages correspondants. Dire, par exemple, que les charges militaires directes (non compris le temps gaspillé, etc.) s'élèvent, pour chaque Français, à 30 francs par an, en nombre rond, c'est, comme tout raisonnement fondé sur une considération de moyennes, quelque chose d'assez vague. Peu de personnes se rendent compte qu'une telle évaluation porte même sur les enfants au maillot, et que l'impôt prélevé sur le travail du chef d'une famille moyenne est, en réalité, environ 5 fois plus élevé. Et même une dépense annuelle de 150 francs par famille, si considérable qu'elle soit, ne donne pas une idée du préjudice réel que subit le pays, parce qu'on est généralement porté à ne considérer que l'individu, en méconnaissant le total formidable auquel s'élève la somme d'un très grand nombre de dépenses individuelles, relativement faibles.

Il en est tout autrement si, à la notion de l'individu ou de la famille, on substitue celle de la commune, c'est-à-dire d'un groupement dont chaque citoyen est habitué à considérer l'importance et les ressources.

Or, en laissant de côté la Ville de Paris, évidemment exceptionnelle au point de vue budgétaire, il y avait en France, en 1897, 37.386 communes, dont la population était, en moyenne, de 965 habitants, et le budget des dépenses de 11.126 francs. Et si l'on ne considère que les communes rurales, on peut évaluer approximativement leur population moyenne à 900 habitants, avec un budget de 5.000 francs environ.

Eh bien, que l'on fasse comprendre à un tel groupe de contribuables que s'ils sont au nombre de 900, l'armée et la marine leur coûtent, bon an, mal an, et pour les seules dépenses visibles et directes, une somme globale de 27.000 francs, c'est-à-dire, au bas mot, cinq fois le budget de la commune ; qu'on leur montre, par des exemples concrets, à quoi pourraient être employées des sommes aussi considérables — sur un seul budget, une école modèle et une bibliothèque ; l'année suivante, la réfection et l'amélioration de tous les chemins ; une autre fois, quelque travail urgent de reboisement, d'assèchement ; ou encore, l'entretien d'un hôpital, une caisse de secours, de retraites, que sais-je — et il serait bien surprenant que la population entière ne fût pas conquise, d'un seul coup, à l'idée du désarmement.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
I.	— Introduction	3
II.	— Point de vue moral de la question	7
III.	— Objection suivant laquelle les dépenses militaires ne seraient pas improductives	10
IV.	— Difficulté d'évaluer les dépenses militaires. Inexactitude des indications officielles	14
V.	— Les charges de l'Europe en 1900	22
VI.	— Coût de l'accroissement des armements depuis 1865 (politique de la paix armée)	24
VII.	— Le « maritimisme » et la colonisation conquérante	31
VIII.	— Rapport des charges militaires aux revenus nationaux	44
IX.	— Coût des dernières grandes guerres	57
X.	— Coût d'une guerre européenne survenant actuellement	61
XI.	— Résumé	65
XII.	— Conclusion	72

PLANCHES

I. — Les dettes nationales européennes en 1900.

II. — La paix armée en 1900 : effectifs permanents et dépenses militaires. (*Voir les observations du chapitre IV.*)

III. — Accroissement des armements de 1869 à 1900. *(Même remarque).*

IV. — L'Europe au XIXe siècle (années de guerre et années de paix).

V. — Les guerres principales du XIXe siècle ; pertes en argent. (*Voir les observations du chapitre IX.*)

VI. — Les guerres principales du XIXe siècle ; pertes en hommes. *(Même remarque).*

VII. — Régions dévastées par la guerre, 1864 à 1900.

VIII. — Destruction progressive de la Grande Armée en 1812.

IX. — La progression de l'arbitrage au XIXe siècle.

Nota. — Les six premiers clichés sont dus à la *Peace Society* de Londres. — Le VIIe a été établi d'après une carte envoyée à l'Exposition de 1900 par l'Association internationale de la Croix-Rouge. — Le VIIIe est extrait de *Les Guerres et la Paix*, par Ch. RICHET (Paris, Schleicher, 1900). — Le IXe a été établi d'après les données fournies par le *Bureau international permanent de la Paix*, de Berne.

I. — LES DETTES NATIONALES EUROPÉENNES EN 1900

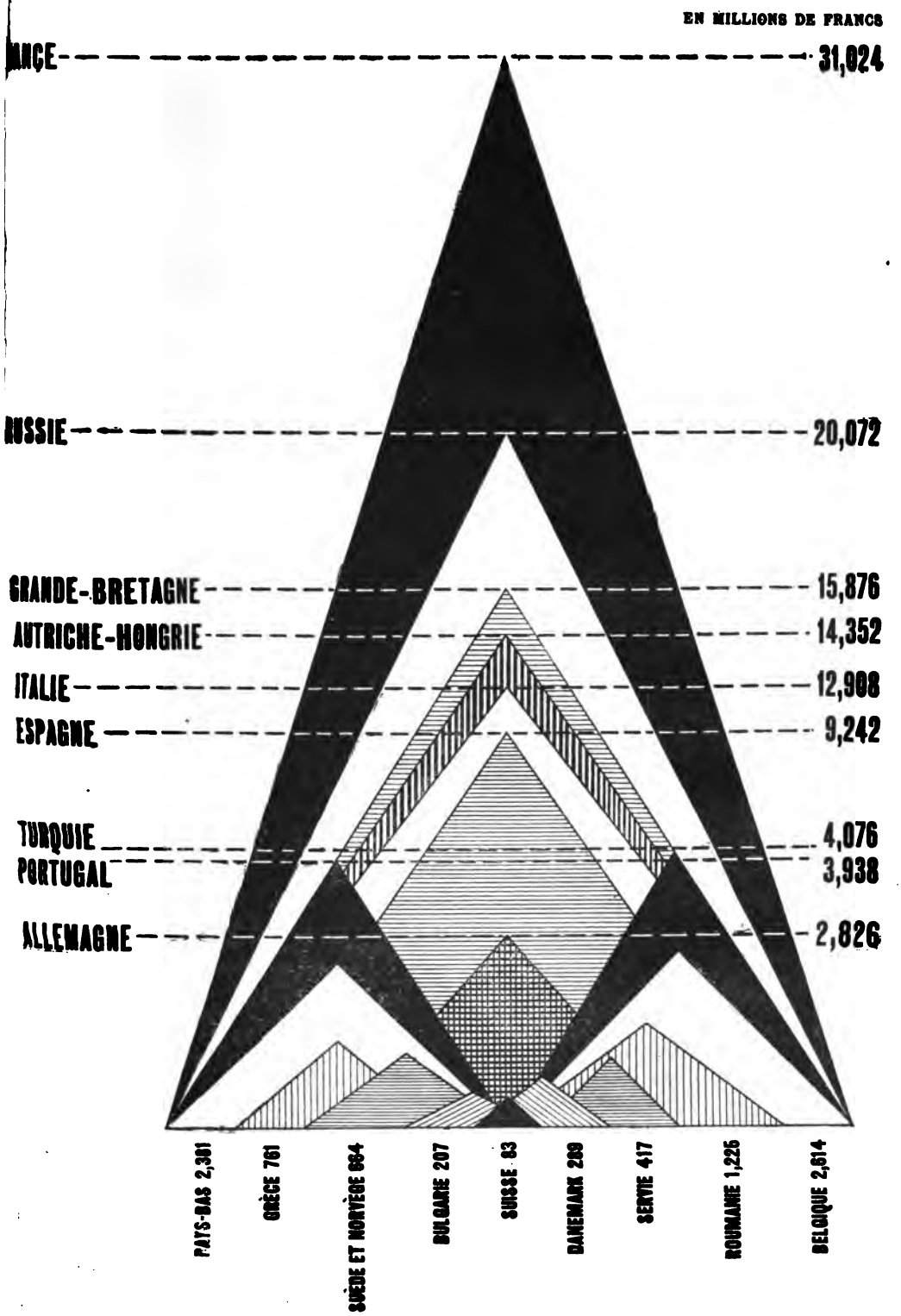

II. — LA PAIX ARMÉE EN 1900

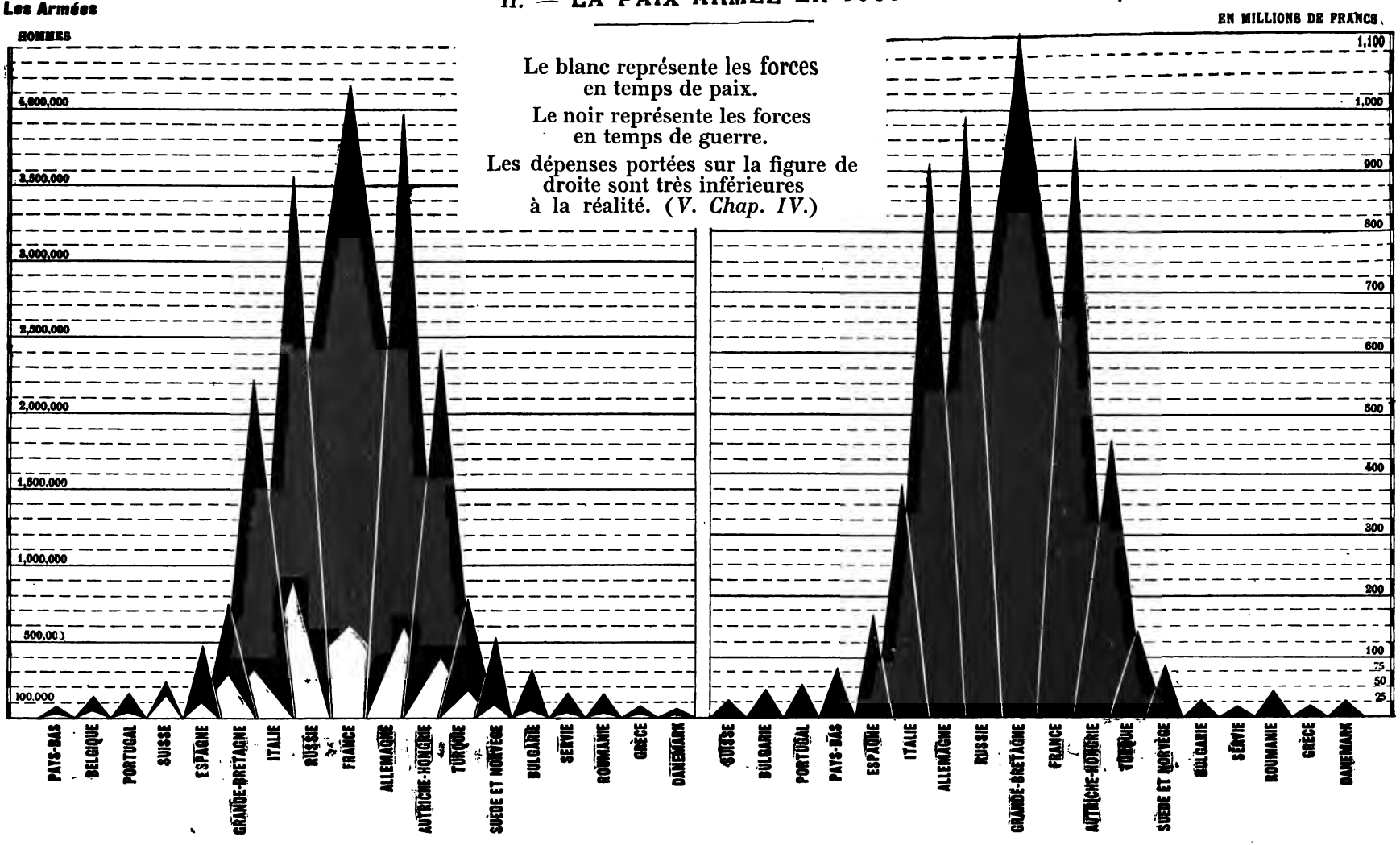

III. — ACCROISSEMENT DES ARMEMENTS DE 1869 A 1900

Le blanc représente les forces de guerre et les dépenses en 1869.

Le noir représente les forces de guerre et les dépenses en 1900.

Toutes les dépenses portées sur ce tableau sont notablement inférieures à la réalité. (*Voir les observations du ch. IV.*)

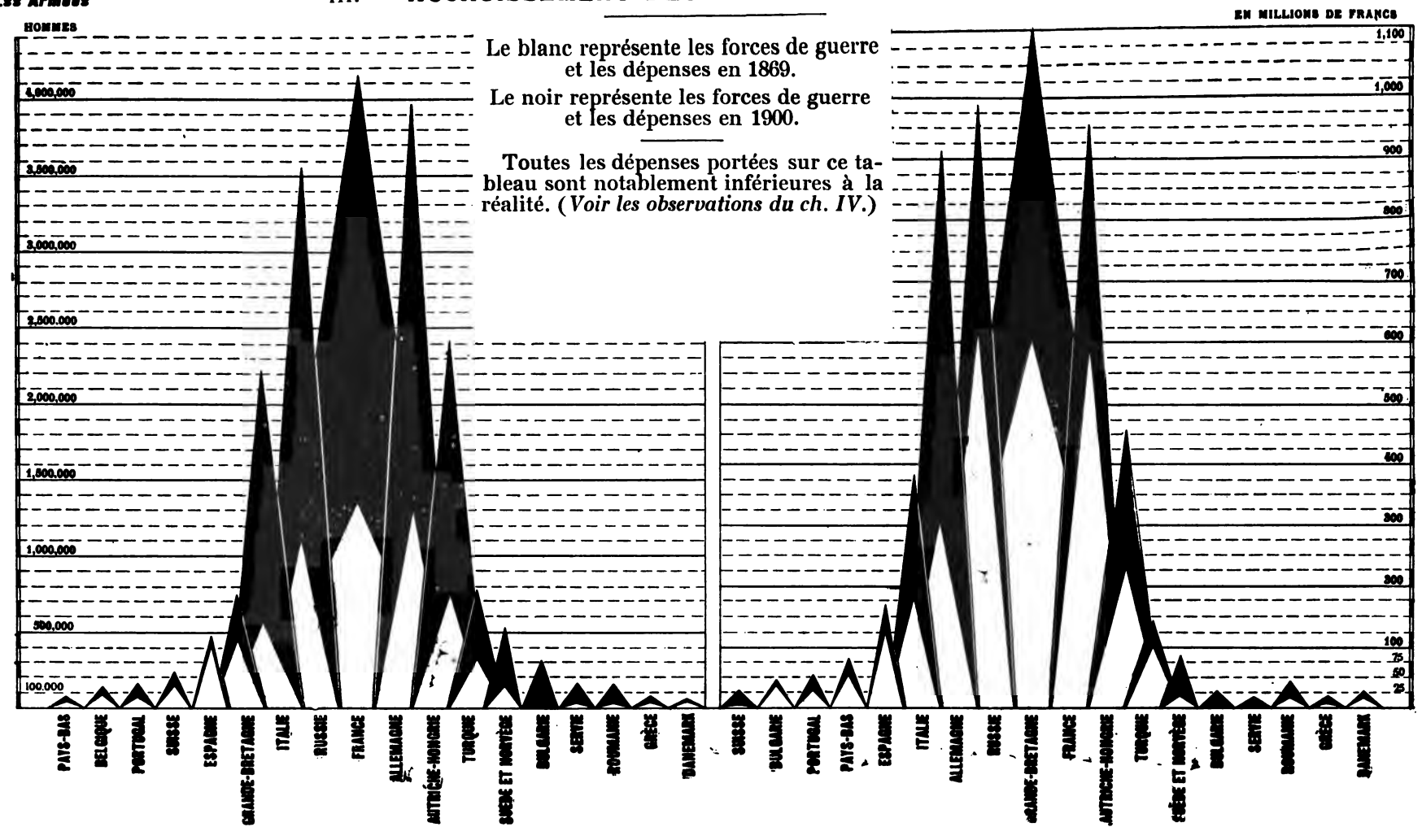

IV. — ANNÉES DE GUERRE ET DE PAIX DU XIXe SIECLE

Ensemble de l'Europe.

69

ANNÉES DE GUERRE

1800	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1810	11	12	13	14	15	16	17	18	19
1820	21	22	23	24	25	26	27	28	29
1830	31	32	33	34	35	36	37	38	39
1840	41	42	43	44	45	46	47	48	49
1850	51	52	53	54	55	56	57	58	59
1860	61	62	63	64	65	66	67	69	69
1870	71	72	73	74	75	76	77	78	79
1880	81	82	83	84	85	86	87	88	89
1890	91	92	93	94	95	96	97	98	99

31

ANNÉES DE PAIX

Les États d'Europe

Expéditions contre les ennemis étrangers seulement.

Toutes affaires militaires, insurrections, interventions, etc.

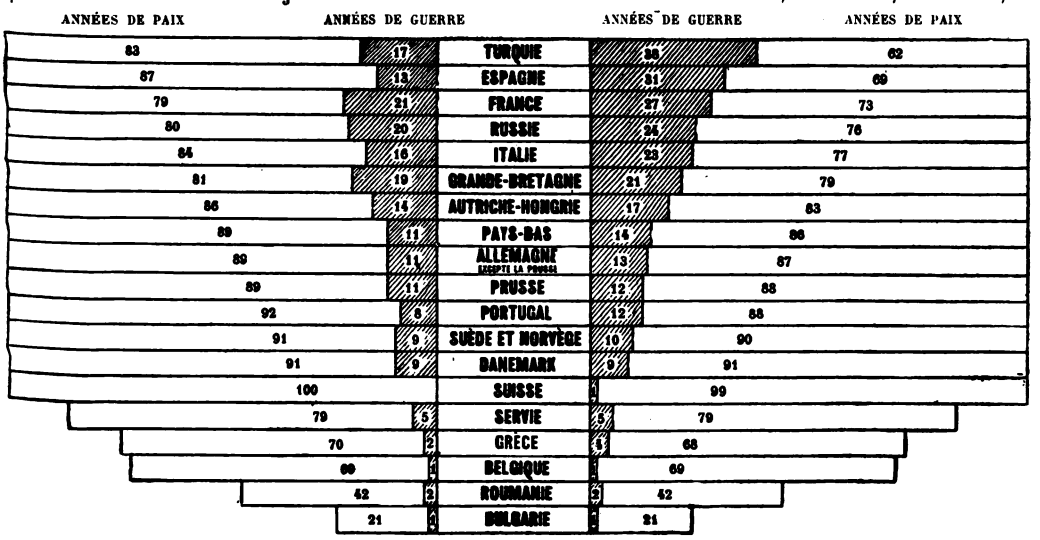

V. — LES GUERRES PRINCIPALES DU XIXe SIECLE

PERTE D'ARGENT (*en francs*).

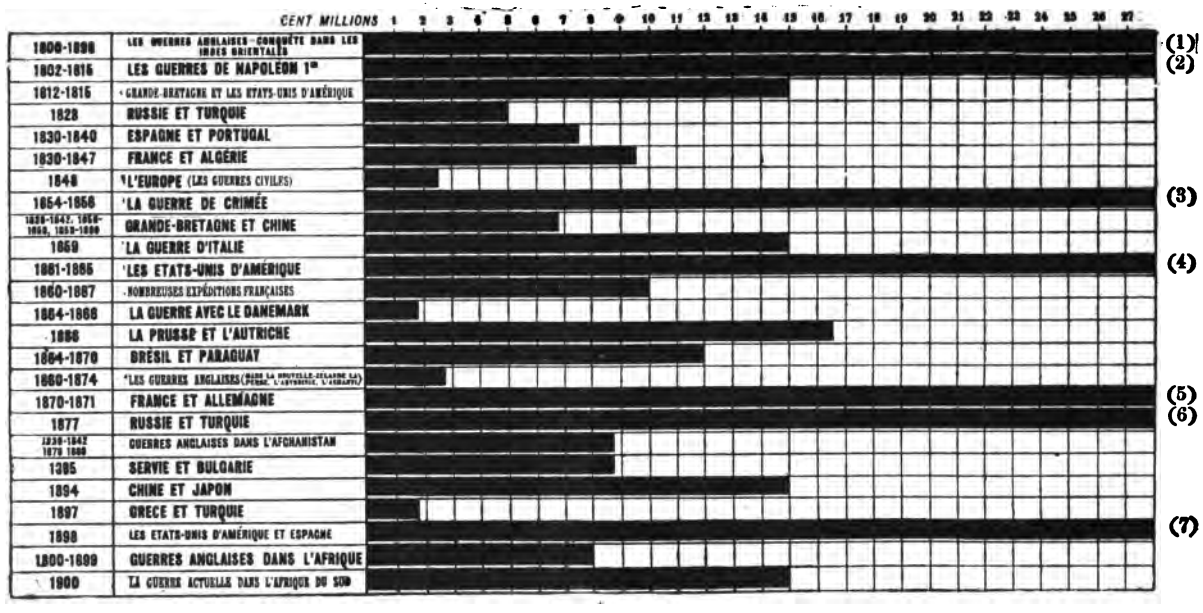

(1) Incalculable, dépassant de beaucoup les limites de la figure.

(2) Pas connue; pour l'Angleterre seule, 20,316,460,053 francs, à l'extraordinaire, plus 5 milliards de francs à l'ordinaire.

(3) Pas moindre de 10,000,000,000.

(4) Près de 50,000,000,000.

(5) 12,875,000. (6) 5,250,000,000. (7) 4,000,000,000.

(*Voir les observations du chapitre IX, sur l'insuffisance de ces chiffres.*)

VI. — LES GUERRES PRINCIPALES DU XIXe SIÈCLE

PERTE EN HOMMES

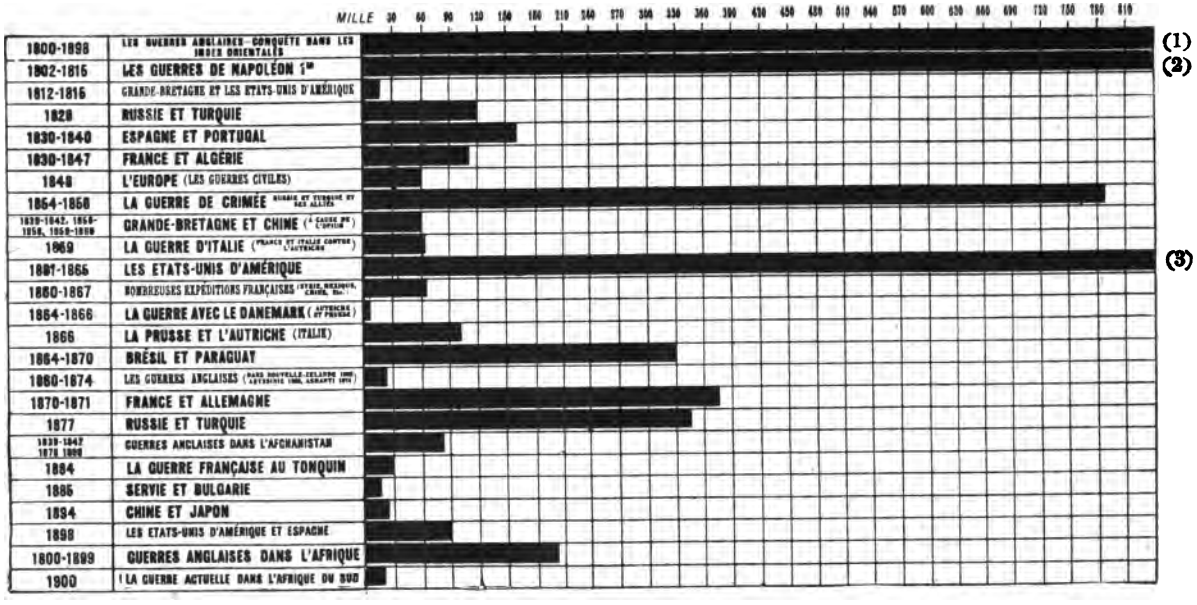

(1) Incalculable, dépassant de beaucoup les limites de la figure.
(2) Pas connue. Pour la France seule, on évalue la perte à 5 millions de morts.
(3) 951, 186.

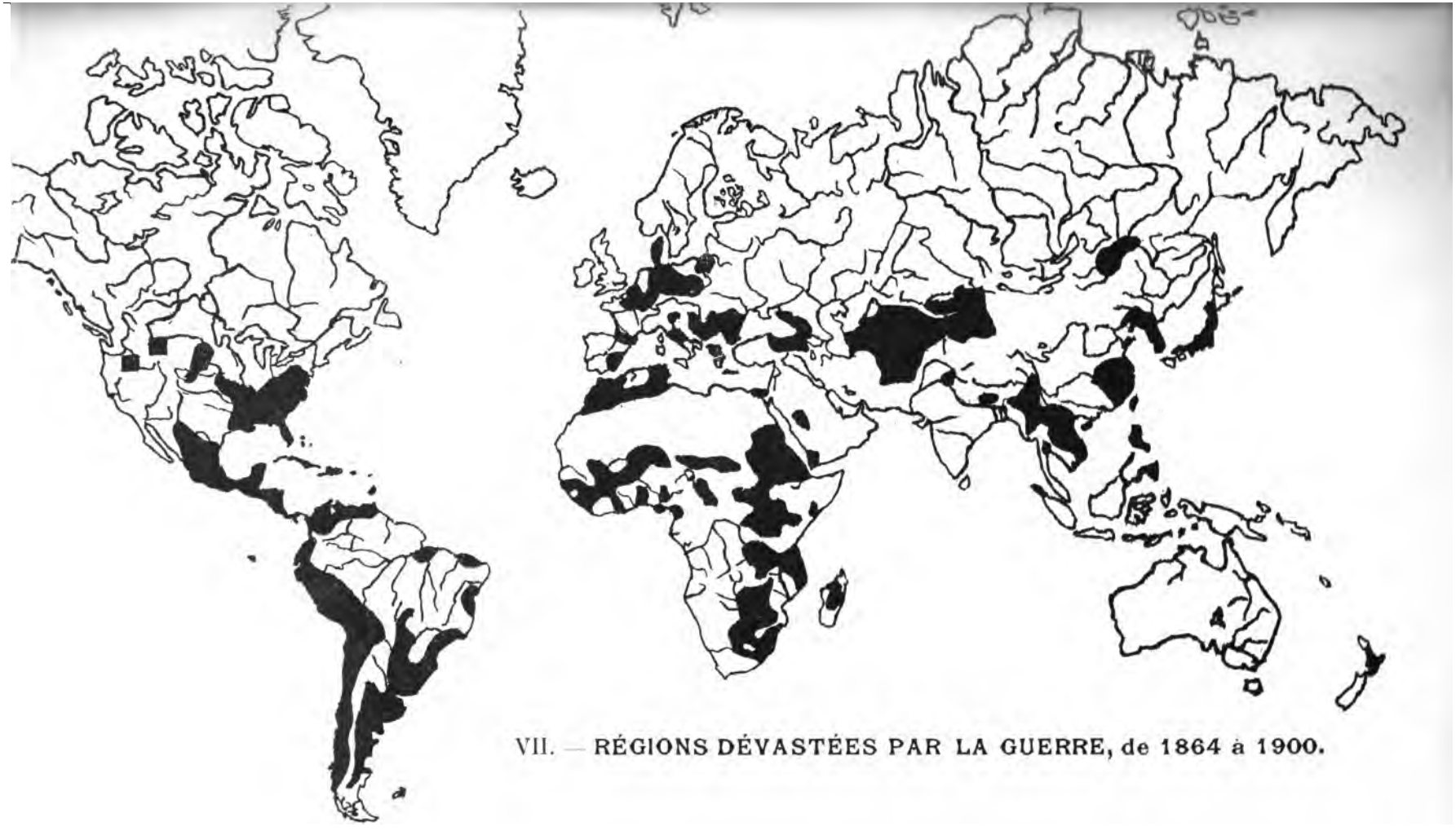

VII. — RÉGIONS DÉVASTÉES PAR LA GUERRE, de 1864 à 1900.

VIII.

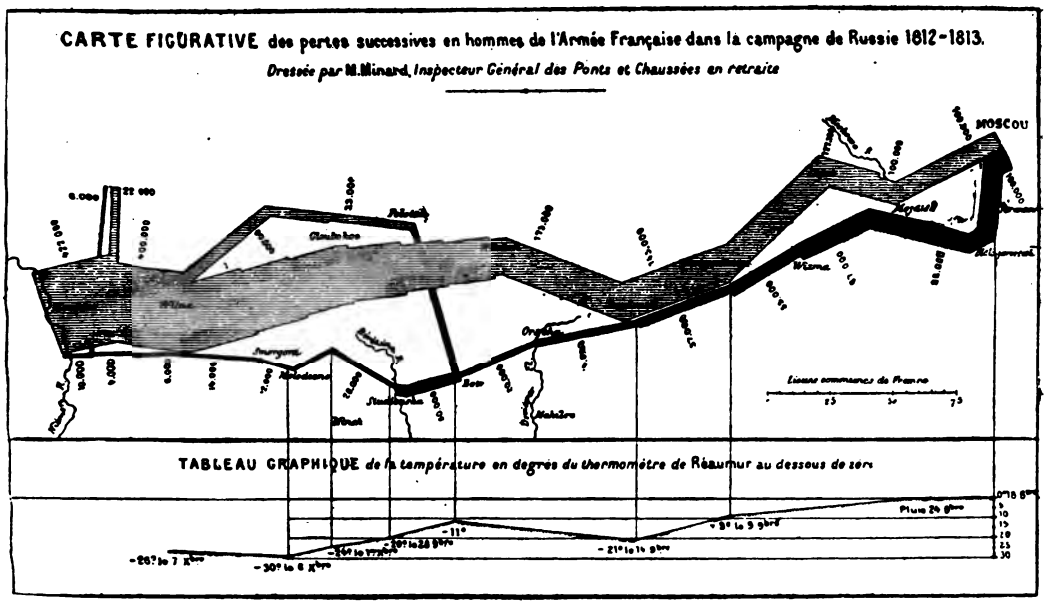

Les bandes hachurées indiquent le parcours des diverses colonnes de la Grande Armée pendant la première partie de la campagne: les bandes noires se rapportent à la retraite. La largeur de ces bandes est proportionnelle aux effectifs successifs des colonnes.

IX. — Progression de l'arbitrage international de 1820 à 1899.

Nombre de recours à l'arbitrage pour chaque période de dix ans.)

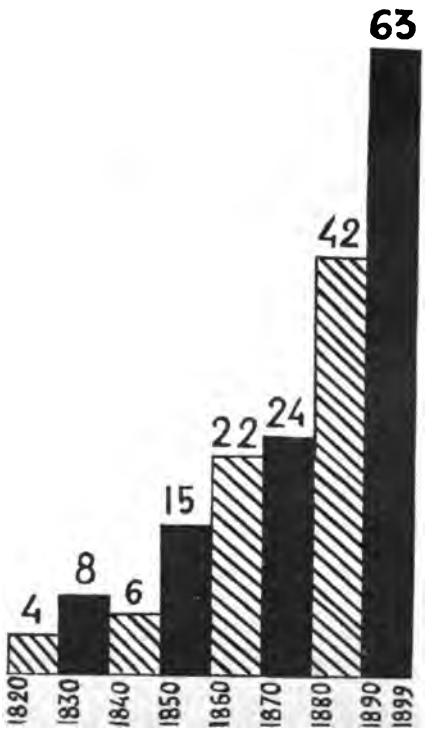

DU MÊME AUTEUR

Artillerie

Des canons à fils d'acier. Édition revue et augmentée (Berger-Levrault, 1887). — Prix : **6** francs.

Expériences américaines sur le frettage des bouches à feu (*Ibid.*, 1889). — Prix : **3** francs.

Notes sur le canon de campagne de l'avenir (*Ibid.*, 1892.) — Prix : **2** fr. **50**.

L'Artillerie de l'avenir et les nouvelles poudres. Traduit de l'anglais de J.-A. LONGRIDGE, et annoté (*Ibid.*, 1893). — Prix : **1** fr. **50**.

Vue générale sur l'artillerie actuelle. Mémoire rédigé pour le Congrès international d'ingénieurs tenu à l'Exposition de Chicago, augmenté de notes (*Ibid.*, 1895). — Prix : **5** francs.

Art Militaire

La poudre sans fumée et la tactique, 3e édition (*Ibid.*, 1891). — Prix : **1** fr. **50**.

Histoire

Sedan : les derniers coups de feu (Dentu, 1885). — Prix : **1** franc.

Linguistique

La question de la langue internationale et sa solution par l'Esperanto (Giard et Brière, 1897). — Prix : **2** francs.

Organisation Militaire

La défense nationale et la défense des côtes (Berger-Levrault, 1894). — Prix : **5** francs.

La défense des côtes et la Marine (*Ibid.*, 1895). — Prix : **1** fr. **50**.

Artillerie et budget (*Ibid.*, 1897). — Prix : **0** fr. **50**.

L'Armée d'une démocratie, 4e édition. Editions de la *Revue Blanche*, 1900. — Prix : **3** fr. **50**.

La Réforme militaire : Vive la Milice ! (Paris, Bellais, 1900). — Prix : **0** fr. **30**. — 50 exemplaires, franco : **12** fr. **50**. — 100 exemplaires, franco : **20** fr.

Politique

L'Alsace-Lorraine devant l'Europe. Essai de politique positive. 2e édition. (Ollendorff, 1894). — Prix : **3** fr. **50**.

Alsace-Lorraine : Réponse à un pamphlet allemand (Colin, 1895). — Prix : **2** francs.

Autour de la Conférence interparlementaire (Colin, 1895). — Prix : **1** franc.
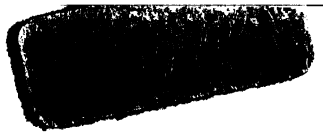
L'Ère sans violence. Révision du traité de Francfort. En collaboration avec le colonel VON EGIDY, 2e édition. Editions de la *Revue Blanche*, 1899. — Prix : **3** fr. **50**.